

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 OCTOBRE 2020

Visioconférence

Le vendredi 2 octobre de l'an deux mille vingt, à 9h30, les membres de l'Association dénommée « Agence des chemins de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis en visioconférence, sur convocation de M. John Palacin, Président de l'Association, adressée par lettre simple conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents :

Adhérents : Alain Andrieu et Natacha Clouzet, Commune de Najac ; Raymond Beugin, Commune d'Ourdis-Cotdoussan ; Jacques Bigot, Commune de La Charité-sur-Loire ; David Minerva et Michèle Buessinger, Conseil départemental de l'Aveyron ; Corinne Cacicédo, Commune de Gimont ; Elisabeth Cayrel, Ville de Bourges ; Sandrine Derville, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; Michel Dronneau, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques ; Cyril Chappet, Ville de Saint-Jean d'Angély ; Liliane Coutineau, Commune de Melle ; Carine Demourgue et Grégory Lasson, Conseil Départemental de la Haute-Loire ; Séverine Devals, Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère ; Françoise Laborde, Elia Gimenez et France-Caroline Menautat, Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Hélène Kemplaire, Ville de Toulouse ; Alain Lassalle, Commune de Saint-Sever ; Alexandre Mazin, Ville de Saint-Léonard-de-Noblat ; Jean-Pierre Régis et Gisèle Mommeja, Commune d'Estaing ; Muriel Pelissier, Communauté de communes des Deux Rives ; Jean-Claude Rafin, Commune d'Auvillar ; Bernard Scheuer, Commune de Saint-Côme d'Olt ; Robert Siegel, Commune de Saint-Guilhem le Désert ; John Palacin, Conseiller régional d'Occitanie ; Amélie Soeiro, Conseil départemental des Hautes-Pyrénées ; Philippe Parent, Commune de Saint-Alban sur Limagnole ; Alain Monget, Conseil départemental de la Gironde ; Gaston Chacornac, Commune de Saugues ; Isabelle Matous, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; Sylvie Mailhol, Commune de Rieux-Volvestre ; Magali Roux, Commune de Villeneuve d'Aveyron ; Roland Joffre, Commune de Livinhac-le-Haut ; Danielle Bedel et Alain Bulois, Association Los Caminaires Moissagueses ; André et Josette Lanet, Association des Amis des Chemins de Saint-Jacques en Occitanie ; Robert Latreille, Association des Amis de Saint-Jacques en Languedoc-Roussillon ; Sylvie Le Marrec, Association Etoiles de Compostelle ; Jean-Pierre Mangé, Association Du Bas-Rouergue vers Compostelle ; Bruno Salgues, Association Amavica ; Philippe Sandré, Association Haltes vers Compostelle.

Partenaires : Anne Binder, Commune de Marsolan ; Annie Cardinet, Fédération française des associations des chemins de Saint-Jacques de Compostelle ; Patrice Bernard, Société Française des Amis des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ; Delphine Gardinal, Cabinet Mazars ; Alain Haneuse, Association des Amis de la Commanderie Saint-Antoine de Pondauret ; Cindy Jeanblanc et Anne Monteils, Makina Corpus ; Frantz Miral, Cabinet Conte-Miral ; Philippe Mercier, DRAC Occitanie.

Équipe salariée de l'Agence : M. Nils Brunet, M. Sébastien Pénari, Mme Laetitia Marin, Mme Chloé Moutin, Mme Aline Azalbert, Mme Cathy Andrieu, Mme Agathe Mallez (service civique)

Ont donné pouvoir :

Lucienne Mur, Association les amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Magali Soubiroux, Office de tourisme et du thermalisme de Decazeville Communauté ; Dominique Queheille, Ville d'Oloron-Sainte-Marie ; Patrice Balagna, Commune de Jézeau ; Robert Souris, Association Saintaise des chemins de Saint-Jacques de la Charente-Maritime ; Jean-Claude Fontanier, Association Sur les pas de Saint Jacques ; Alain Faucon, Communauté de communes Cazals-Salviac ; Guy Messal, Association 1000 mains à la pâte ; Catherine Saint-Martin, Conseil Départemental de l'Ariège ; Lorant Hecquet, Commune de Vézelay ; Marie-Bernadette Dulau, Commune de Bazas ; Aline Tomasin ; Virginie Allard ; Grand Poitiers ; Francine Antona, Festival du Comminges ; Jean-Guy Leclair, Commune de Rabastens ; Alain Pauchard, Association du chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont Ariège Pyrénées ; Eric Picard, Commune d'Espalion ; Emmanuel Sailly, Commune de Gréalou et Gîte Ecoasis.

Sont excusés :

Jean-René Etchegaray, Ville de Bayonne ; Kléber Mesquida, Conseil Départemental de l'Hérault ; Pierre Lagache, Lot Tourisme ; Christophe Proença, Conseil départemental du Lot ; François Bonneau, Conseil régional Centre-Val de Loire ; Christine Téqui, Conseil départemental de l'Ariège ; Gorges Méric, Conseil départemental de la Haute-Garonne ; Dominique Benhamou, Commune de Lamontjoie ; Sonia Bourbigot, Association les Amis de Saint-Jacques d'Aquitaine ; Marie-Annick Beaufrère, Commune de Neuvy-Saint-Sépulchre ; Hélène Sandragne, Conseil départemental de l'Aude ; Jean-Luc Moudenc, Ville de Toulouse ; Jean-Luc Gleyze, Conseil départemental de la Gironde ; Gaëlle Prost, Commune de Lectoure ; Olivier Bianchi, Ville de Clermont-Ferrand ; Jean-Marc Vayssouze-Faure, Ville de Cahors.

John Palacin, qui préside la séance, constate que le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir, et procède à l'introduction de la séance. Il indique que l'ordre du jour de cette assemblée générale est assez traditionnel, même si elle a été largement décalée puisqu'elle fait suite au conseil d'administration qui a été tenu avant le confinement. L'année 2019 va donc être évoquée, mais il va aussi y avoir un échange plus large. L'ordre du jour comprend le rapport moral, le bilan d'activité et le rapport financier 2019, le programme d'actions pour 2020 glissant un peu sur 2021 en raison du décalage, le budget prévisionnel 2020 établi avant la crise sanitaire, la validation des barèmes des cotisations et de prestations, et enfin l'intervention de quelques uns des partenaires de l'association.

Les documents soumis à la délibération et les moyens de vote en ligne ont été diffusés par mail le 1^{er} octobre 2020.

1/ Rapport moral 2019

L'association poursuit son objet et approfondit ses actions. Du point de vue de la gestion du bien Unesco, l'association a bien avancé avec l'approfondissement du travail scientifique, le rassemblement de la connaissance autour d'une base de données et la publication des actes de plusieurs colloques. De même, après les échanges d'hier avec le DRAC et Philippe Mercier, l'association peut considérer que la mission sur les zones tampon, élément majeur dans sa discussion et son travail commun avec l'Etat, est quasiment terminée, malgré de hauts débats sur certaines sections de sentier. L'association a également commencé à accompagner la mise en place des plans de gestion locaux, en complément du plan de gestion national : l'ensemble constitue la prochaine mission d'envergure de l'association s'agissant du bien Unesco. Aussi peut-on dire que l'association a largement poursuivi son objet en matière de valorisation du bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

Un autre des objets de l'association est d'informer et de communiquer vers le grand public. Là aussi elle a agi, en répondant à de nombreuses demandes d'information, en améliorant son site Internet, en menant grâce à ses partenaires conférenciers une campagne de conférences assez nourrie, en travaillant à la réédition de la carte IGN n°922... L'association continue ainsi à rénover ses outils accessibles à tous pour que les chemins soient bien vus et connus.

S'agissant des liens avec les territoires et dans le cadre de la création d'une communauté pour les chemins dans les territoires, deux projets ont bien avancé : le travail avec les hébergeurs, qui est depuis le début un élément important pour matérialiser cet état d'esprit très singulier qu'est l'hébergement sur le chemin ; la structuration des itinéraires (voie de Tours, voie de Vézelay, voie des Piémonts), avec l'objectif d'approcher les itinéraires individuellement pour faire connaître toutes les voies de manière égale.

À l'international, l'association a également poursuivi de nombreux projets, notamment au niveau européen, où elle est particulièrement active.

Depuis 2016, l'association est engagée dans un élargissement de sa base et de ses adhésions. 3 départements l'ont ainsi rejointe en 2019, mais aussi des associations, des gîtes, des communautés de communes, des villes... Cet élargissement de sa communauté lui permet d'agir de façon encore plus efficace et plus visible en créant de la dynamique.

Enfin, la bonne santé financière de l'association lui a permis d'aborder 2020 dans de bonnes conditions.

En 2019, l'association a donc moralement rempli sa mission, ce pourquoi le président remercie toute l'équipe.

2/ Bilan d'activité 2019

L'équipe de l'Agence présente le bilan d'activité 2019.

1 - Enrichir la connaissance scientifique et veiller à sa diffusion

- **Rencontre du comité international des experts du chemin de Saint-Jacques et du Conseil scientifique du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »**

Les 20 et 21 juin, l'Agence des chemins de Compostelle a accueilli à Toulouse une rencontre organisée à l'initiative conjointe d'Adeline Rucquoi et de Manuel Castiñeiras du comité international des experts du chemin de Saint-Jacques auprès du Gouvernement de Galice. Il s'agissait de faire se rencontrer le comité des experts constitué à partir de 1993 et le conseil scientifique du bien pour évoquer les enjeux, missions et le potentiel de perspectives communes.

Le comité international des experts du chemin de Saint-Jacques constitue une référence en raison de sa composition internationale, de ses nombreux colloques et publications et de son antériorité. Son approche est consacrée à la connaissance historique. Elle ne prend pas en compte les enjeux contemporains liés à l'inscription du Camino Francés au patrimoine mondial.

5 membres du conseil scientifique du bien français étaient présents et 5 membres du Comité des experts. Le chargé de mission recherche et médiation du Xacobeo (établissement créé par la Xunta de Galice pour assurer la gestion et la promotion des chemins de Saint-Jacques) accompagnait la délégation.

Le programme comprenait une réunion de travail accueillie au Conseil régional d'Occitanie par John Palacin, président de l'Agence : connaissance réciproque (composition, fonctionnement, actions), présentation des enjeux de connaissance de la thématique, perspectives communes et des visites.

La Commune de Rabastens a également accueilli la délégation qui a pu découvrir ainsi l'église Notre-Dame-du-Bourg, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le musée avant de déguster un buffet offert par la Ville.

Le lendemain, la mobilisation de la Conservation de la basilique Saint-Sernin, de la DRAC Occitanie, du curé de la paroisse Saint-Nicolas, du service patrimoine de l'Hôtel-Dieu a permis de leur faire découvrir les sites liés au pèlerinage compostellan à Toulouse. Le programme a été conclu le samedi par une visite du cloître et de l'abbatiale de Moissac.

Au-delà de la dimension protocolaire et symbolique que revêtait cette rencontre, des pistes d'actions ont été évoquées qui nécessiteraient un regain d'intérêt de la communauté scientifique en France pour en assurer le succès : numéro de la Revue scientifique Ad Limina consacré à la France, colloques ou journées d'études communes.

- **Réalisation d'une base de données scientifiques**

Nina Tissot, étudiante en Master 2 patrimoine de l'Université Aix-Marseille a été accueillie en stage du 25 mars au 25 juillet pour la réalisation d'une base de données bibliographiques et pour un inventaire des laboratoires et chercheurs susceptibles d'être mobilisés. La base a été créée sous le logiciel Zotero afin de cataloguer les publications scientifiques. Elle a une vocation participative. Elle constitue un premier outil de référence et une première étape pour mobiliser la recherche. Son mémoire de stage est consultable.

- **Publications scientifiques et techniques**

Actes des colloques

Plusieurs actes des rencontres scientifiques tenues en 2018 ont fait l'objet de publications. L'Agence des chemins de Compostelle en assure la promotion :

- « Les chemins de Saint-Jacques à l'épreuve des temps », sous la direction de Philippe Delvit, Presses de l'Université Toulouse Capitole
- « La Romieu, le chemin de Saint-Jacques », actes de la 7ème journée de l'archéologie et de l'histoire de l'art organisée à La Romieu par la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers.
- « Pèlerinages : origine, succès et avenir », Éditions de la Ville de Cahors.

Revue Espaces tourisme et loisirs

Cette revue technique du secteur du tourisme a consacré un dossier à « Utopie et tourisme » dans son numéro 352 de janvier/février 2020. Il s'agissait d'interroger le temps et les lieux du tourisme au regard de l'utopie au sens d'invention d'une société idéale. La rédaction a souhaité retenir les chemins de Compostelle pour interroger la question de l'utopie parmi d'autres prismes comme le Mama Shelter, le tourisme social ou les parcs naturels régionaux, le festival américain Burning Man dans le Nevada... L'agence a rédigé l'article « Faire société : l'essence des chemins de Compostelle ».

Guide technique « Fleurs de villages ou comment faire plus avec moins ? » (Patrick Charoy, les Editions de Bionay)

Ce guide technique s'adresse aux professionnels et élus des collectivités en charge du fleurissement, du développement touristique, de l'entretien des espaces publics, de la préservation du cadre de vie et de la qualité des paysages urbains... Il présente des solutions pour aménager et embellir le cadre de vie des communes, il passe en revue des exemples de démarche locale mises en œuvre par des labels : Plus beaux villages de France, Villes et villages fleuris, stations vertes... L'agence a été sollicitée pour la préface, pour introduire la thématique dans les exemples apportés aux techniciens.

- **Échanges avec les étudiants**

1 étudiant Master anthropologie UT2J Toulouse	Université Jean Jaurès (31)	Réalisation d'une étude sur les pèlerins. Recherche documentaire et du terrain d'études
Plusieurs groupes d'étudiants de Licence 3 ISTHIA	Université Jean Jaurès, antenne de Foix (09)	Identifier le potentiel de valorisation du chemin des Piémonts
Intervention de 2h devant les étudiants en marketing	Institut supérieur de gestion de Toulouse (31)	Présentation des chemins et du bien, enjeux de valorisation

2 - Sensibiliser et accompagner les propriétaires et gestionnaires des composantes du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »

- **Zones tampons**

L'établissement de périmètres de vigilance autour des composantes du bien patrimoine mondial, appelés zones tampons au terme de la Loi LCAP, a fait l'objet d'une étude de préfiguration confiée par le

Ministère de la Culture à un cabinet d'études en 2015. Depuis, les commissions locales et les architectes des Bâtiments de France ont procédé à la validation ou à l'adaptation de ces propositions. Toutefois, la procédure est demeurée en déshérence sur certains territoires, ou bien les périmètres définitifs et approuvés n'ont pas été traduits par la production de cartes et l'intégration dans l'atlas des protections des patrimoines.

A compter d'avril, l'Agence des chemins de Compostelle et la Préfecture de région Occitanie, (coordinatrice de la gestion du bien pour l'Etat) ont sollicité les sous-préfectures, les collectivités et les 32 UDAP pour finaliser la démarche. L'objectif de livraison des cartes au Ministère de la Culture pour la fin décembre 2019 a nécessité l'intervention d'un prestataire en géomatique (IdGeo). Celui-ci est intervenu à partir des données SIG transmises par les UDAP, les DREAL ou les collectivités territoriales. Il a réalisé l'ensemble des cartes. Le récolement des délibérations a duré plusieurs mois.

Les cartes produites ont fait l'objet de validation par les services des UDAP ou des DREAL.

- **Plans de gestion locaux**

L'Agence des chemins de Compostelle a participé à plusieurs réunions de commissions locales afin d'élaborer les plans de gestion locaux : dans les Landes, à La Romieu, à Neuvy Saint-Sépulchre, dans le Lot, au Mont-Saint-Michel, dans les Hautes-Pyrénées, à Saint-Léonard-de-Noblat, à La Sauve-Majeure, à Bazas, en Aveyron. L'Agence est intervenue à Moissac (GSO), à Gignac (Hérault – GSF Vallée de l'Hérault), à Saint-Bertrand/Valcabrère.

L'Agence a produit un guide d'écriture des plans de gestion locaux en complément du guide méthodologique réalisé en 2018.

- **Mise en œuvre de la charte graphique et lancement d'une collection de publications**

La charte du bien élaborée en 2018 reste peu appropriée et un accompagnement en continu pour promouvoir son usage est réalisé. Des logos personnalisés pour chaque composante ont été élaborés. Ils sont diffusés à la demande.

Une maquette de brochure a été réalisée en lien avec la DRAC Hauts de France et expérimentée pour Folleville. Il s'agit de développer une collection de monographies comportant des contenus qualifiés et didactiques sur l'histoire et l'architecture ou les œuvres d'art de chaque composante ainsi que des contenus de mise en perspective dans le cadre du bien : signification de la composante dans le bien et information sur le patrimoine mondial.

Par ailleurs, l'Agence a réalisé une brochure de présentation des composantes toulousaines – basilique Saint-Sernin et hôtel-Dieu Saint Jacques – et un guide de préconisations pour la réalisation de supports de présentation d'une ou plusieurs composantes du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

- **Rencontre des communicants des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » à Toulouse**

L'Agence a organisé une rencontre des communicants du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » le 19 décembre à l'Hôtel du May à Toulouse. Cet événement avait pour objectif de mieux communiquer sur l'appartenance exceptionnelle au patrimoine mondial et d'accompagner les membres du réseau dans la mise en visibilité du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » afin d'installer une communication commune.

Une visite de l'exposition immersive « Jouez le rôle d'un pèlerin au Moyen Âge » présentée au Musée des Jacobins était également prévue dans le programme de cette journée.
Cette rencontre sera renouvelée dans le courant de l'année 2020 à Paris.

3 - Développer l'information, la médiation et la communication vers le grand public

L'Agence poursuit son action d'information du public avec l'accueil dans ses locaux, la mise à jour et la diffusion des documentations pratiques, les lettres d'information, les réseaux sociaux, l'agenda culturel.

- **L'information du public**

Accueil du public dans les locaux de l'Agence

Nous estimons à 220 le nombre de renseignements et documentations fournis au public sur place.
Nous estimons à 470 le nombre de visites sur l'année.

Documentations d'information des publics

L'Agence a initié la création de la documentation Voie du littoral en Nouvelle-Aquitaine. Elle a mis à jour les documentations suivantes (en collaboration avec les offices de tourisme, les associations jacquaires, les agences départementales touristiques-ADT) :

- Le chemin de Conques à Toulouse
- La voie d'Arles
- Le chemin de Rocamadour
- Le chemin par la vallée du Célé
- La voie de Tours
- La voie des Piémonts
- La via Garona
- Le Camino Francés
- Le Camino del Norte

Ces documentations sont réalisées en interne et diffusées sur simple demande. Depuis le mois de mai 2018 les demandes d'informations via le site Internet se font automatiquement.

En 2019, nous avons répondu à **8814** demandes d'informations (dont 1068 demandes de l'étranger) via notre site Internet (7266 en 2018), soit plus de **20% d'augmentation**. A cela il faut ajouter les demandes ponctuelles (environ 140 par email).

Nous avons de plus en plus de demandes d'informations en provenance de l'étranger. Les demandes d'information portent sur le choix d'un itinéraire ou d'un guide, les hébergements, les punaises de lit...

Crédencials

En 2019 l'Agence a vendu **1575** crédencials aux particuliers soit **une hausse de 19%** par rapport à l'année 2018 et 517 aux organismes contre 525 en 2018, soit une baisse de 1,5 %.

Le prix unitaire de la credencial pour les particuliers qui habitent en France est de 10€ (12€ pour ceux qui résident à l'étranger) et de 4€ pour les organismes.

Organismes de revente :

Voie du Puy : OT de Moissac, OT de Figeac, OT de Nasbinals, OT d'Espalion, OT de Saint-Chély, OT Quercy Blanc

Voie d'Arles : Association Léguevin Saint-Jacques, OT de Saint-Guilhem-le-Désert, OT de Castres, OT de Saint-Gilles, la Maison Cévenole

Voie de Rocamadour : association Rocamino

Voie de Vézelay : OT de Chalosse Tursan (Saint-Sever)

Total des ventes de crédencials :

Année	Particuliers	Professionnels
2015	2281	730
2016	1687	725
2017	1560	751
2018	1324	525
2019	1575	517

Sites Internet

L'Agence dispose de deux sites Internet :

- site généraliste et pratique : www.chemins-compostelle.com

Ce site Internet a cette année fait l'objet de nombreuses mises à jour et de plusieurs évolutions :

- amélioration de la lisibilité et /ou simplification de certaines pages,
- ajout de diaporamas iconographiques,
- amélioration de la visibilité des associations adhérentes,
- refonte de la page Itinéraires : photos, quizz ludique, des informations et une carte plus claires,
- davantage d'informations sur les ressources culturelles,
- traduction d'une partie du site en anglais, projet de traduction en espagnol.

- site dédié au bien : www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr, en ligne depuis le mois d'avril 2018. Le site propose toute l'actualité du réseau, une présentation des 78 composantes, des informations sur l'histoire du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, le patrimoine mondial, des ressources et des outils. La rubrique « actualités » est très régulièrement mise à jour de même que la rubrique réseaux sociaux.

Médiathèque

De nombreuses références d'ouvrages ont été ajoutées dans la médiathèque en ligne (guides pratiques, revues, romans, actes de colloques, etc.). Cette démarche doit se poursuivre en 2020.

Rubrique Itinéraires

Les textes de présentation des itinéraires ont été retravaillés, des photos ont été ajoutées afin de proposer au public des diaporamas illustrant chaque chemin.

Rubrique actualités

Cette rubrique est très régulièrement complétée par des articles extraits des newsletters et par l'actualité de nos adhérents et partenaires.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2018 : 394 868 visites ; 890 235 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2019 : 439 381 visites ; 1083 284 pages vues.

Fréquentation du site Internet dédié en 2018 : 11 790 visites ; 25 887 pages vues.

Fréquentation du site Internet dédié en 2019 : 10 365 visites ; 19 213 pages vues.

Agendas culturels

Sur le site de l'Agence, www.chemins-compostelle.com, la rubrique « agenda culturel » permet de connaître les manifestations culturelles ponctuelles ou récurrentes qui ont lieu sur les itinéraires vers Compostelle : expositions, randonnées, centres d'évocation, conférences, fêtes locales...

Sur le site dédié, www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr, figure la rubrique « actualités » qui

permet également de connaître les manifestations culturelles sur les composantes du bien ou en lien avec le patrimoine mondial.

Pour signaler une manifestation : http://www.chemins-compostelle.com/agenda_culturel/signaler

Lettre d'information

Suite à l'importation des adresses mails des anciens fichiers vers le site www.sendinblue.com (site qui permet l'envoi de mails et de newsletters en grande quantité avec un suivi doté d'analyses statistiques) nous disposons de plus de 22 000 adresses, grand public, professionnels et institutionnels. Nous complétons quotidiennement cette base de données avec les contacts du public à l'accueil ou par téléphone ainsi que des professionnels demandant à recevoir nos informations.

La newsletter « Le bruit des chemins » mise en place en 2015 et destinée au public, a pour objectif de diffuser les actualités sur les chemins, événements, publications, animations culturelles etc... La lettre a également vocation à mettre en valeur les adhérents.

Sa fréquence est de 4 lettres par an.

Bilan des envois

- newsletter n°11 en février 2019 : 19 327 destinataires
- newsletter n°12 en mai 2019 : 19 981 destinataires
- newsletter n°13 en juillet 2019 : 20 779 destinataires
- newsletter n°14 en décembre 2019 : 21 438 destinataires

Moyens d'abonnement à la newsletter

- via les rubriques « lettre d'informations » et « demande de documentation » sur le site internet.
- mention « Suivez nos actualités en vous abonnant à la newsletter de l'Agence des chemins de Compostelle » dans les signatures emails
- page Facebook
- une affiche de communication a été réalisée afin d'encourager le public à s'y abonner.

• La médiation et l'action culturelle

Acquisition et mise à disposition de deux nouvelles expositions

L'exposition de 30 posters « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France : Territoires, patrimoine, historicité » est dédiée à la présentation de réalisations et de bonnes pratiques. Elle a été réalisée à l'occasion du colloque éponyme organisé en octobre 2018 par l'Université Toulouse Jean-Jaurès. Elle peut être programmée à l'occasion de journées techniques, de formations, de démarches de concertation.

Par ailleurs, l'Agence a fait l'acquisition d'un fonds d'exposition réalisé par l'ABFPM : « L'invention du patrimoine mondial ». Fabriquée sous la forme de roll-up, elle est diffusée par nos soins. Les 12 panneaux génériques ont été augmentés de deux panneaux personnalisés.

L'Agence a mis à jour le flyer de présentation des expositions itinérantes, afin de mieux porter à connaissance ces outils de médiation et d'inciter les adhérents et partenaires à les utiliser.

Diffusion des expositions de l'Agence

Titre de l'exposition	Lieu de présentation	Dates de Présentation
Campus Stellae, le champ de l'étoile	Saint-Alban-sur-Limagnole (48)	1er avril - 31 mai 2019
	La Romieu (32)	1er juillet - 31 août 2019
	Cajarc (46)	26 - 30 septembre 2019
Le pèlerinage, un chemin de vie	Estaing (12) + tournée Aveyron	1er mai - 30 septembre

		2019
Itinéraire bis : vu, entendu, perçu	Hondschoote (59)	20 juin - 10 juillet 2019
Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie	Toulouse (31)	8 - 22 février 2019
Carnets d'un peintre sur le chemin de Compostelle	Saint-Léonard-de-Noblat (87)	2 - 27 juillet 2019
	Saulx-les-Chartreux (91)	20 septembre - 4 octobre 2019
L'invention du patrimoine mondial	Vézelay (89)	4 octobre - 3 novembre 2019
Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité	Neuvy-Saint-Sépulchre (36) et autres villes alentour	15 juin - 15 septembre 2019
Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France : patrimoine, territoires, historicité	Salviac (46)	8 - 21 juillet 2019
	Estaing (12)	12 avril 2019

Saison culturelle

Afin de prolonger la dynamique engagée à l'occasion du 20e anniversaire, l'Agence des chemins de Compostelle a proposé à ses adhérents et partenaires de fédérer leurs événements sous la forme d'une saison culturelle, d'avril à décembre, relayée par des supports de communication communs. L'objectif étant de faire découvrir au public les nombreuses richesses des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et du bien inscrit par l'Unesco et d'amplifier leur visibilité au niveau national et international.

L'Agence a relayé une centaine de manifestations (expositions, conférences, visites guidées, spectacles, animations jeunesse etc.) dans le programme national papier puis via les sites Internet et réseaux sociaux. Le calendrier des événements a été diffusé également dans les lettres d'information. Pour que chacun puisse relayer au mieux, un kit de communication comprenant affiches, programmes et cartes postales a été envoyé à chaque structure participant à la saison culturelle.

En soutien de la démarche, un catalogue de l'offre de tournées de conférences a été diffusé afin de proposer des contenus, un catalogue des expositions gérées en direct a été établi et le référencement des ressources culturelles sur l'espace professionnel du site est poursuivi.

Tournées de conférences

Dans le prolongement des saisons précédentes, des tournées de conférences ont été proposées aux adhérents et partenaires. L'Agence des chemins de Compostelle en assure l'organisation. Les frais sont facturés en quote-part entre les partenaires. Les fréquentations sont en hausse par le double fait de l'enthousiasme et l'efficacité des partenaires (associations, VPAH...) et par des exigences renforcées sur l'organisation et la diffusion (fourniture de contenus standardisés...).

Le coût pour chaque participant est en moyenne de 250 euros et l'Agence investit le temps de coordination. Il est à noter que les conférenciers seraient en droit, ès qualités, de demander une rémunération, ce qu'ils ne font pas tous.

Parmi les 7 conférenciers proposés, trois ont été programmés. En voici le bilan :

Adeline Rucquoi

Lieu et date	Thème	Partenaire	Auditeurs
La Romieu (32), 21 septembre	L'hospitalité sur les chemins de Saint-Jacques	Association des amis de la collégiale et mairie	25
Navarrenx (64), 22 septembre	La Reconquista	Mairie	20
Salviac (46), 9 novembre	Chrétiens, juifs et musulmans dans l'Espagne médiévale	Association Culture et patrimoine à Salviac	50
Fanjeaux (11), 10 novembre	« Dominique, un saint espagnol », précédé d'une visitée guidée par un frère dominicain des lieux de sa vie	Association Les Chemins de Saint-Jacques en terre d'Aude	70
Cazedarnes (34), 11 novembre	« Saint-Jacques et Charlemagne » suivi d'un concert de grégorien, dégustation des vins du terroir	Amis de l'abbaye de Fontcaude	94
Rieux-Volvestre (31), 13 novembre	« 1200 ans sur les chemins de Saint-Jacques », précédée d'une visite dédiée	Commune de Rieux-Volvestre et Association Pupenvol	95
Malegoude (09), 14 novembre	Les pèlerins de Compostelle	PAH Pyrénées cathares et Amis de Saint Jacques	60
Toulouse (31), 15 novembre	L'hospitalité sur les chemins de Compostelle	Paroisse église Saint-Nicolas	20

Edina Bozoky

Lieu et date	Thème	Partenaire	Auditeurs
Najac (12)	Le culte des reliques au Moyen-Âge	PAH Bastides du Rouergue	40
Vopillon (32)	Compostelle et la croisade de Charlemagne	Association Artiga	+ de 50

Dans le cadre de la Convention avec le Centre des Monuments Nationaux, une programmation de conférences est organisée depuis quatre ans avec **Xavier Bailly**, administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et du château de Carouges au Centre des Monuments Nationaux. Elle a été réduite à trois dates.

Lieu et date	Thème	Organisateur	Auditeurs
Saint-Léonard-de-Noblat (87), 1er août	Partager la valeur universelle exceptionnelle d'un site du patrimoine mondial	Mairie et association Connaissance et Sauvegarde de St-Léonard	70 à 80
Neuvy-Saint-Sépulchre (36), 2 août		Association Neuvy sur les Chemins	35
Vézelay (89), 3 août		Mairie	

Enfin, des conférences de présentation du bien données par **Nils Brunet** ou **Sébastien Pénari** :

Lieu et date	Thème	Partenaire	Auditeurs
Millau (12), 22 mars	« Un site du patrimoine mondial : les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »	MJC Millau et Aveyron Culture	70
Estaing (12), 12 avril		Aveyron Culture, mairie d'Estaing et Sur Les pas de St Jacques	57
Cajarc (46), 15 novembre		Hôtel Lapeyrade	60
Sorde l'Abbaye (40), 2 décembre		Communauté de communes Orthe et Arrigans	40

Accompagnement des acteurs sur projets d'événementiels et de médiation

Un accompagnement a été apporté à plusieurs adhérents pour la création d'expositions ou de centres d'interprétation.

Lieu	Objet	Partenaire	Période	Contenu de l'action	Résultat
France	Offre de saison culturelle, tournée de conférences et promotion expositions	Diffusé vers 615 destinataires en France, sur le bien 868, adhérents, OT, médiathèques... 120 associations ciblées par la FFACC.	19/02 au 23/02	Fédérer la communication sur les événements culturels autour des chemins de Compostelle et développer les contenus	Réalisé
Clermont-Ferrand	Création d'un centre d'interprétation de la basilique	Ville de Clermont	11/02	Participation et suivi des travaux au sein du comité scientifique chargé de créer ou valider les contenus	En cours
St Come d'Olt	Exposition Accueillis Accueillants	Sur Les Pas de Saint Jacques	22/02	Diffusion de l'invitation vers 163 destinataires adhérents et voie du Puy	Réalisé
Châlons en Champagne	Création d'une exposition grand format avec des représentations de saint Jacques prises sur les composantes du bien	Ville de Châlons-en-Champagne, service du patrimoine	Mai	Réunion et livraison du fonds photographique, mise en œuvre de la charte graphique	Réalisé
Cahors	Création d'un espace d'exposition sur le patrimoine mondial	Ville de Cahors, service patrimoine	Mai/juin	Recherche iconographique et fourniture de contenus rédactionnels, charte et expérimentation d'un propos didactique sur le	Réalisé dans le cadre des 900 ans de la cathédrale, ouvert trois mois.

				patrimoine mondial	
Neuvy Saint-Sépulchre	Création du catalogue d'exposition Chemins de Compostelle patrimoine mondial	Association Neuvy sur le chemin, Commune de Neuvy	Mai	Mise en œuvre de la charte et fourniture des photographies, relecture des textes	Réalisé

- **Action éducative**

Concours scolaire Prix du patrimoine mondial en Occitanie

Les prix 2018 ont été remis aux lauréats le 5 février 2019 dans le cadre d'une cérémonie organisée à l'Hôtel d'Assézat.

L'Agence a coordonné la 3e édition du « Prix du patrimoine mondial en Occitanie », en relation avec le bien Canal du Midi et les rectorats de Montpellier et Toulouse pour l'année scolaire 2018-2019. 22 classes ont présenté des projets sous la forme de carnets de voyage. Trois prix ont été décernés pour chacun des quatre cycles, de l'école primaire au lycée. L'Agence a organisé le jury et la recherche de lots pour les élèves.

Pour la 4e édition du concours de l'année scolaire 2019-2020, celui-ci s'ouvre à l'ensemble des Biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco de l'Occitanie et également à l'enseignement agricole. Il est conjointement organisé par la Préfecture de région Occitanie, l'Agence des chemins de Compostelle, les Académies de Montpellier et de Toulouse, le Conseil régional Occitanie, ainsi que la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en partenariat avec les gestionnaires des biens Unesco de la région Occitanie.

La production attendue par les 32 classes qui se sont inscrites est la même, à savoir un carnet de voyage. Un prix est proposé pour chaque catégorie : cycle 2, cycle 3, cycle 4, lycée général et technologique/lycée professionnel et lycée général technologique agricole. Ces derniers seront remis après délibération du jury en 2020.

Outils pédagogiques

L'Agence mène un travail de recensement des ressources pédagogiques qui sont produites sur le bien à échelle nationale. L'intérêt est d'identifier les acteurs producteurs de ressources mais également de permettre la mise en visibilité de ces outils grâce à des fiches ressources, disponibles sur le site internet de l'Agence dans l'espace « Pédagogie - Ressources » et qui permettent leur présentation.

Un bilan analytique de ces ressources a également été réalisé afin d'avoir une vision globale des actions menées.

L'Agence des Chemins de Compostelle est à l'initiative de la constitution d'un groupe de travail pédagogique dont la finalité est de créer des outils pédagogiques et d'envisager des projets éducatifs en lien avec les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle tels que des web-documentaires ou des guides pour l'enseignant.

Constitué du gestionnaire du bien, des Rectorats de Toulouse et Montpellier, d'animateurs du patrimoine, de la Région Occitanie, etc., ce groupe est chargé de la réflexion autour de la création des ressources pédagogiques. Une réunion de lancement s'est déroulée le 19 novembre 2019 dans les locaux de la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Région Occitanie à Toulouse.

- **La communication**

Réseaux sociaux

Facebook

Notre page Facebook a désormais plus de 3 300 mentions « j'aime » et **3 600 abonnés**.

Nous publions des extraits des agendas culturels, des articles de presse et partageons les actualités de nos adhérents.

Instagram

Depuis le mois de mars 2017, la page Instagram de l'Agence des chemins de Compostelle est en ligne. Ce réseau social est un service de partage de photos et de vidéos. Nous postons environ 2 photos par semaine. Aujourd'hui nous avons **1 190 abonnés**.

Nous avons proposé un concours photo entre le 9 juillet et le 30 septembre 2019. Le public a été invité à nous envoyer des photos selon 4 catégories : paysage, monument, insolite, convivialité. Nous les avons publiées sur notre page Instagram. Les 4 gagnants (un par catégorie) ont reçu chacun un exemplaire du beau-livre « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, patrimoine de l'humanité ».

You Tube

Notre chaîne You tube permet de découvrir les chemins en vidéo : témoignages, reportages, présentations des chemins et focus sur les monuments. Il est possible de s'y abonner avec un simple clic : www.youtube.com/channel/UCeI-OQeetYjVWVIDrsD5qdQ

Les mises en ligne de vidéos ont été augmentées et organisées en dossiers thématiques. Un effort de promotion est maintenu pour en améliorer l'audience.

Parmi les vidéos mises en ligne :

- captation des interventions dans le cadre de la rencontre des communes des chemins français et du Camino Francés à Canfranc (septembre 2019) ;
- captation et mise en ligne de la conférence d'Adeline Rucquoi « Compostelle un voyage dans le temps et dans l'espace » enregistrée le 20 mai 2018 à l'abbaye de Flaran (Gers). Elle a été donnée dans le cadre des célébrations du 20e anniversaire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et enregistrée et montée par Guy Laborde, collaborateur de l'abbaye de Flaran.

Accompagnement des adhérents

L'Agence apporte une relecture suivie et si nécessaire des propositions d'ajouts et/ou de modifications pour des productions de nos adhérents :

- Fiche informations pratiques OT Saint-Jean-Pied-de-Port (64)
- Site internet OT Cordes
- Site Internet OT Bayonne
- Site Internet OT Cahors

Plaque commémorative sur une composante

La Communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans (Landes) a dévoilé la plaque commémorative d'inscription de l'ancienne abbaye de Sorde, le 2 décembre 2019, signant ce même jour avec le Conseil départemental et la commune une convention de coopération pour la gestion du site partagé entre les trois propriétaires publics.

Médias

Deux **dossiers de presse** ont été créés et feront l'objet d'une réédition annuelle. Ces outils procurent des éléments de langage aux acteurs et assurent une promotion de la thématique auprès des médias francophones.

Leur diffusion s'est faite en direction de **2 316 destinataires** dont 1 381 destinataires « réseau » c'est à dire adhérents, mécènes et partenaires, administrations et institutions autour du bien du patrimoine mondial ainsi que les associations jacquaires. 619 hébergeurs et 296 offices de tourisme et agences touristiques les ont également reçus. Ils sont adressés aux médias au fil des demandes et en téléchargement sur le site Internet de l'Agence, dans l'espace presse.

Des médias ont été renseignés ou assistés pour leurs reportages mais dans une proportion moindre qu'en 2018.

Date	Médias destinataires	Contenu	Adhérent ou partenaire bénéficiaires	Résultat
Toute l'année	Radio Présence Toulouse et podcasts du site internet	Chroniques hebdomadaires de trois minutes sur les chemins de Compostelle	Tous	Diffusé
Toute l'année	Zoreilles, Camino, La Lettre T	Informations au fil de l'eau	Tous	Diffusés
Janvier	France Bleu Gascogne	Éléments pour reportage sur Saint-Sever	Landes	Diffusé
Février	Société de production pour l'émission Grand Reportages de TF1		La Romieu, Lot	Inconnu
Avril	Agence de développement du journal Sud-Ouest pour une brochure touristique sur la destination Nouvelle Aquitaine	Fourniture de photographies	CRT Nouvelle Aquitaine	Publié
Mai	Rubrique d'infographie dans le supplément de la Dépêche du Midi (distribué à plus de 300 000 exemplaires chaque week-end)	Dossier de presse Bien 868	Tous	
Juin	NHK	Réalisation d'un documentaire Chemin du Puy en Velay et Camino Francès	Voie du Puy	
Septembre	Radio France Bleu national	Interview en direct dans le journal de 13h de N. Brunet	Tous	Diffusé
Novembre	Radio Présence	Interview direct d'Adeline Rucquoi	Tous	Diffusé

Chroniques sur Radio Présence Midi-Pyrénées et RCF

61 chroniques de trois minutes ont été diffusées de septembre 2018 à décembre 2019. Ces chroniques sont reconduites sur la saison 2019/2020 et elles ont fait l'objet de rediffusion durant l'été. Elles sont disponibles en podcast et elles sont mutualisées dans le cadre de programmes d'échanges entre les radios chrétiennes. Elles abordent des contenus pratiques, des évocations littéraires, des portraits de communes adhérentes, des signalements d'évènements, publications ou bonnes pratiques.

1ère rencontre des communicants des biens du patrimoine mondial

L'Agence a participé à la rencontre organisée par l'association des bien français du patrimoine mondial en collaboration avec la Mission Val de Loire, les 25 et 26 septembre à Tours.

Les objectifs étaient :

- découvrir et échanger sur les pratiques professionnelles de chacun liées à l'appropriation des biens inscrits (ou en cours d'inscription) par les habitants ;
- Faire connaissance avec les autres sites français du patrimoine mondial ;
- Participer à la création d'un réseau national de communicants du patrimoine mondial et réfléchir à des actions communes.

Diffusion de la newsletter réseau mise en place en Janvier 2017 :

Cette lettre propose de découvrir les actions du réseau des chemins de Compostelle, elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence des chemins Compostelle.

- Envoi de la newsletter réseau janvier 2019 : 2 385 destinataires
- Envoi de la newsletter réseau mai 2019 : 2 326 destinataires
- Envoi de la newsletter juillet 2019 : 2 602 destinataires
- Envoi de la newsletter octobre 2019 : 2 732 destinataires
- Envoi de la newsletter novembre 2019 : 2 839 destinataires
- Envoi de la newsletter décembre 2019 : 2 867 destinataires

Nous avons également fait une diffusion auprès de tous nos contacts concernant la protection des données afin d'être en conformité avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données) ainsi que la loi Information et Libertés en janvier 2019.

Partenariats éditoriaux

L'IGN a sollicité l'Agence pour envisager la réédition de la **carte 922**. Nous avons ainsi proposé des mises à jour et de nouveaux contenus, pour une parution au printemps 2020.

Le **beau livre** sorti fin 2018 est disponible en librairie, mais nous avons néanmoins mené une campagne d'approvisionnement des points de vente directement liés aux composantes, via de l'achat direct ou du dépôt vente. 130 livres ont été vendus et 95 ont été mis en dépôt-vente chez 13 dépositaires. A ce jour, 1 300 livres ont été vendus.

4 – Soutenir le développement des territoires

- **Observation**

L'Agence a produit une deuxième note de conjoncture des fréquentations sur les chemins de Compostelle en France, dans le cadre du nouvel observatoire national (recueil et analyse des données des partenaires, enquêtes et études sur les publics).

Elle a animé un groupe de travail associant les comités départementaux et régionaux du tourisme et rédigé un cahier des charges pour la réalisation d'une enquête nationale des publics en 2020, la dernière remontant à 2003.

Une rencontre spécifique sur l'observation a eu lieu avec les partenaires locaux de l'itinéraire du Puy-en-Velay en octobre à Montauban.

Les échanges avec Eco compteurs ont été poursuivis pour la mise en place d'une plateforme nationale, qui sera opérationnelle en 2020.

- **Qualification et animation du réseau d'hébergeurs**

La phase d'expérimentation a été lancée en 2019 dans 3 départements pilotes (Aveyron, Gironde, Hérault), suite à la signature de conventions de partenariat entre les ADT et l'Agence des chemins de Compostelle pour préciser le rôle des structures.

Une première série de qualification (13 hébergeurs) a été réalisée sur la saison 2019, à la suite de réunions d'informations auprès des offices de tourisme et/ou d'hébergeurs. Via des visites, l'Agence, l'ADT et les OT mobilisés se sont assurés que les hébergeurs répondaient aux pré-requis et aux critères. Ces derniers s'engagent en signant la charte et le document d'engagement réciproque, s'acquittent d'une adhésion annuelle de 50€ et peuvent ensuite participer à un atelier de bienvenue. Ces temps d'échanges et de « formation », qui ont eu lieu dans chaque département, ont été bien accueillis par les hébergeurs du réseau et les offices de tourisme participants. Dans ce cadre, un kit de bienvenue a été remis à chaque hébergeur, contenant notamment une plaque, des documents culturels et pratiques, des cartes...

Des outils de communication ont été produits pour valoriser la démarche et les hébergeurs du réseau : Un dépliant de présentation de la démarche, une vidéo d'animation promotionnelle, des plaques à fournir à l'hébergeur.

	ACTIONS 2019 PAR DEPARTEMENT			
	Aveyron	Gironde	Hérault	Total
Nombre d'hébergeurs labellisés	6	3	4	13
Participation à la réunion d'information	12 personnes 2 OT, 5 hébergements, 1 élu	14 personnes 5 OT, 1 CC, 3 <u>assos</u> d'hébergeurs	12 personnes 7 OT, 1 Pays, CDRP	38
Participation à l'atelier	8 personnes 1 OT, 4 hébergeurs	8 personnes 1 OT, 2 hébergeurs (<u>asso</u> + privé)	9 personnes 2 OT, 1 élu, 2 hébergeurs (communal+ privé)	25
Participants aux visites	1 OT, ADT+ACIR	1 OT/ ACIR	1 OT/ ADT, ACIR	
Mise en avant de la démarche, du logo sur le site de l'ADT	Oui	En cours (+ brochure thématique)	En cours (Refonte du site)	
Communiqué de presse	Oui	Non	Non	
Convention	Signée	Signée	Signée	

Une réunion bilan de l'expérimentation a eu lieu vendredi 15 novembre 2019 avec la participation de différents départements (Lot, Landes, Charentes Maritimes, Haute Garonne...) pour discuter de l'extension de la démarche, sachant qu'il y a déjà des hébergeurs situés sur différents territoires qui ont fait en ligne la demande de valorisation.

En 2020, le projet va s'étendre dans deux nouveaux départements : le Lot et les Hautes-Pyrénées. L'objectif est de proposer à terme 1 ou plusieurs ateliers annuels pour les hébergeurs du réseau.

Charte d'accueil des hébergeurs du réseau « Chemins de Compostelle en France »

Chaque hébergeur du réseau a bénéficié d'une page dédiée dans l'annuaire hébergeurs de notre site Internet.

Sur le chemin du Puy : le gîte del Roumiou, le gîte communal d'Estaing, le gîte de Saint-Christophe, L'orée du chemin, l'esprit Zen

Sur le chemin d'Arles : Le temps d'une pause, le gîte de La Soulondre, le gîte le Chalet, la chambre d'hôtes La Bruyère

Sur le chemin de Tours : La maison des pèlerins à Bordeaux

Sur le chemin Conques-Toulouse : La maison du pèlerin à Villeneuve-d'Aveyron

Sur la voie de Vézelay : Le gîte pèlerin du Billon à Captieux, le gîte du Château Saint Vincent à Bazas

L'agence a poursuivi l'accompagnement aux porteurs de projets de création d'hébergement (19 hébergeurs renseignés, demande en légère augmentation par rapport à 2018). De nombreux porteurs de projets souhaitent s'installer sur le chemin d'Arles.

DATE	ITINERAIRE	LIEU	NOM	PROJET
8/01	Voie d'Arles	Anglès	Caroline Négrier	A tenu un gîte sur la voie du Puy, projet de création d'un gîte à Anglès (Rq : finalement en ouvre un à Estaing)
9/01	Voie d'Arles	Autour de Revel	Marion Bordas	Projet d'hébergement gîte ou chambre d'hôte
9/01	Voie du Puy	Belin Beliet	Pierre Marzat	Propriétaire d'une maison familiale, aime-

				rait accueillir des marcheurs
29/01	Voie des Piémonts	St Jean de Védas + Fontfroide	Maryse Bogue	Propriétaire d'un studio à St Jean de Védas + maison familiale à Fontfroide, intéressée pour accueillir
11/02	Voie d'Arles	Anglès	Clément Touvet	Projet de création d'un gîte à Anglès
16/02	Voie d'Arles ou du Puy	Lodève ? Saint Guilhem ?	Benoit Massiot	Projet de gîte + restaurant végétarien, massage, donativo
29/03	Chemin Mozzarabe	Espagne ou Occitanie	Nina Touenti	Projet de gîte
04/04	Voie du Puy	Navarrenx	Pauline Houard	Achète une maison à Rabastens pour accueillir notamment un centre équestre, s'interroge sur l'accueil des pèlerins
06/05	Voie de Tours	Vers Saintes	Monique Maire	Cherche un lieu pour accueillir des pèlerins, a contacté OT Saintes, les assos (pas de réponses) intéressée par la charte
09/05	Voie d'Arles	Villeneuve	Franck Lamadon	Projet hébergement écosolidaire (accueil de marcheurs, vélos, classes vertes)
07/08	Voie des Piémonts	St Bertrand	Veronique Thio	Projet d'hébergement en réflexion sur le chemin des Piémonts
22/08		Saint Genix sur Guiers	Béatrice Barlucchi	Souhaite ouvrir un lieu de soin pour les marcheurs
20/09	Conques Toulouse	Vindrac-Cordes	Jacques Guilloux	Souhaite ouvrir une chambre d'hôte en 2020, intéressé par la charte
3/09	Voie d'Arles	Lasfaillade	Commune	Ouverture d'un gîte communal, se questionne sur la possibilité d'être sur Airbnb pour renforcer la fréquentation
11/10	Voie d'Arles	Toulouse	Père Gallois	A un projet de gîte à Toulouse
17/10	Voie d'Arles	Près d'Hyères	Léopoldine Moreira-Wigger	A un projet d'hébergement dans la région, si possible sur le chemin d'Arles
24/11	Genève Le Puy	Yenne, Savoie, et Saint Jean Pied de Port	Dominique Gertner	A un projet d'hébergement dans quelques années pour sa retraite
24/12	Voie d'Arles	Toulouse	Èvelyne Guetrot	Souhaite ouvrir un hébergement à Toulouse
30/12	GR®46	Entre Labastide Murat et Vers	Julien Bertrand, conseiller municipal de Saint Martin de Vers	Projet de réhabilitation d'une maison abandonnée en gîte pèlerin

Les hébergeurs sont référencés dans certaines des documentations pratiques, dans notre base de données ainsi que sur notre site Internet. Nous proposons un échange de lien Internet gratuit dans notre annuaire hébergeurs ou une page dédiée qui met en valeur l'hébergement avec photos et descriptif des prestations proposées pour 50€/an. Depuis 2015 les hébergeurs peuvent également devenir adhérents de l'Agence (4^e collège). La page dédiée sur le site internet est alors comprise dans le tarif de l'adhésion qui s'élève à 60€.

Les communes adhérentes se voient également proposer une page dédiée à leur(s) gîte(s) communal(aux). Cela permet de mettre en visibilité et en valeur le gîte afin de proposer une solution d'hébergement adaptée et peu coûteuse aux marcheurs.

En 2019 nous avons ainsi ajouté des pages pour les gîtes communaux de : Saint-Sever (40), Saintes (17), Poitiers (86), Moirax (47), La Salvetat-sur-Agout (34), Pujols (47), Montréal-d'Aude (11).

- **Structuration des itinéraires**

Voie du Puy – GR®65 : La charte d'accueil a été déployée dans l'Aveyron en collaboration avec l'ADT, ce qui a permis de mobiliser les hébergeurs et les offices de tourisme sur la thématique. L'Agence a participé aux rencontres organisées par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay à Conques et à Laissac. Le Conseil d'Administration de l'Agence a validé le principe d'un dépôt de dossier dans le cadre de l'appel à projet « Soutien aux grandes itinérances du Massif Central » en 2020 avec l'Agence comme chef de file.

Dans le cadre de l'observatoire, une réunion des départements et collectivités locales propriétaires et gestionnaires d'Eco-compteurs a été organisée par l'Agence, à Montauban au sein du Conseil Départemental. Une méthodologie commune de recueil des données quantitatives et qualitatives va être proposée en 2020.

Voie d'Arles – GR®653 : La charte d'accueil a été déployée dans l'Hérault.

Une réunion a été organisée en octobre pour la réponse à l'appel à projet « Soutien aux grandes itinérances du Massif Central » en 2020. Les adhérents et partenaires présents concernés ont accepté le principe d'un dépôt de dossier avec l'Agence comme chef de file, proposition validée par le conseil d'administration de l'Agence en novembre.

Voie de Tours – GR®655 : l'Agence a accueilli Célia Larant pour une mission de 6 mois dans le but de réaliser un diagnostic de l'itinéraire (entre Paris et les Pyrénées-Atlantiques) et faire des propositions d'actions. Un important travail de terrain et de recueil d'informations a été réalisé, grâce à la mobilisation des partenaires, notamment associatifs. Le diagnostic a été restitué fin septembre 2019 à Bordeaux aux adhérents et partenaires de l'Agence : collectivités, acteurs du tourisme et du patrimoine, associations, FFRandonnée... Ce travail a permis une nouvelle fois de mettre autour de la table les différents acteurs concernés par l'itinéraire, qui ont pu réagir aux constats posés et aux propositions d'actions prioritaires à mener collectivement à partir de 2020.

Voie de Vézelay – GR®654 : en partenariat avec la Région-Bourgogne-Franche-Comté et le Comité Régional du Tourisme, l'Agence des chemins de Compostelle a organisé le 26 novembre 2019 à Dijon une rencontre sur les chemins de Compostelle en Bourgogne Franche-Comté, à la Maison Régionale de l'Innovation. Cette réunion a rassemblé une cinquantaine d'acteurs de la région (collectivités, Fédération de la randonnée, associations, acteurs du tourisme et du patrimoine) pour présenter les enjeux de gestion des itinéraires et du patrimoine mondial, donner des exemples d'actions mises en œuvre dans d'autres régions, faire témoigner les acteurs de terrain en région dans le cadre d'une table ronde. Les riches échanges ont révélé la multiplicité des acteurs, le besoin d'observation et les enjeux de coordination, notamment sur le chemin de Vézelay.

Voie des Piémonts – GR®78 : L'Agence des chemins de Compostelle a commandité une pré-étude sur l'itinéraire des Piémonts aux étudiants de la Licence 3 Tourisme de l'Isthia, en partenariat avec l'Université Jean-Jaurès. L'Agence a accompagné la vingtaine d'étudiants répartis par groupe, dont la mission est de mettre en avant les atouts et les faiblesses de cet itinéraire encore peu connu, et de proposer des actions de valorisation du patrimoine et du sentier. Une journée de terrain a eu lieu à Saint-Lizier en octobre afin que les étudiants puissent rencontrer les acteurs qui œuvrent sur le terrain (élus, associations, acteurs de la randonnée, du patrimoine, du tourisme) et découvrir l'un des sites inscrit au patrimoine mondial. La restitution de ce travail est prévue en mars 2020 à Foix.

Dans le cadre de la mobilisation du Département des Hautes-Pyrénées, notamment pour la mise en place de la gouvernance du Bien, l'Agence a participé à des commissions sentiers réunissant les acteurs du tourisme et de la randonnée. Ont ainsi été posés les jalons pour le déploiement de la charte d'accueil sur les itinéraires du département en 2020.

L'Agence continue de consacrer son attention et son soutien aux autres itinéraires, via la communication (newsletter, mailings, réseaux sociaux), le conseil pour la mise en valeur des chemins sur les documents de communication, la participation à des temps institutionnels et des interventions ponctuelles.

- **Formation des acteurs touristiques**

L'Agence a répondu à un appel d'offres du CRT Occitanie pour la formation des personnels en charge de l'accueil des publics. Les besoins portant davantage sur des questions majoritairement informatique et marketing, notre proposition n'a cette année pas été retenue.

Suite à la réforme de la formation professionnelle, nous avons commencé à nous renseigner sur un possible référencement au Datadock. Dans l'attente, des modules d'ateliers de formation facilement accessibles sont en cours de préparation.

- **La promotion touristique des chemins de Compostelle**

Dans le cadre du réseau des grands itinéraires en France, l'Agence a tenu un stand au **salon du Grand Bivouac à Albertville** en octobre, comme les années précédentes.

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'Agence a tenu un stand pendant une journée en mars pour donner de l'information sur les chemins de Compostelle lors de la **Foire de Toulouse**.

L'Agence est intervenue lors d'une table ronde sur l'itinérance, dans le cadre du **festival Eldorado**, à Arrens Marsous (65) aux côtés d'acteurs de la randonnée et du tourisme.

Les contacts se sont poursuivis avec **Atout France**, avec pour objectif de développer la destination « Compostelle France » auprès des visiteurs étrangers. L'Agence a participé à l'assemblée générale du cluster « tourisme et spiritualité ». L'adhésion à Atout France sera proposée en 2020.

5 - Développer les coopérations et le rayonnement international

- **Convention avec la Fédération Française des Associations des Chemins de Compostelle**

Des échanges réguliers ont permis de partager des informations. La Fédération a été associée à la réunion de restitution du diagnostic de la voie de Paris/Tours. L'Agence a apporté son concours pour organiser une rencontre d'échanges entre des associations jacquaires d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine et l'Association du Québec à Compostelle.

L'Agence a participé à l'assemblée générale de la FFACC le 12 octobre à Cahors.

- **Convention avec la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère pour l'usage du clou de jalonnement « patrimoine mondial »**

L'Agence et la Communauté de communes ont signé une convention en vue de transférer l'usage du clou « patrimoine mondial » pour le jalonnement des centres urbains.

- **Convention avec la Communauté de communes de la Ténarèze pour l'usage du clou de jalonnement « Itinéraire culturel européen »**

La discussion a abouti avec la Communauté de communes de la Ténarèze en vue de transférer sous convention l'usage du clou de l'itinéraire culturel pour le jalonnement des centres urbains. Cette convention sera signée en 2020.

- **Convention avec Sites et Cités**

L'Agence et l'association Sites & Cités remarquables de France ont signé une convention de partenariat à l'occasion des rencontres des communes européennes à Canfranc en septembre. L'objet de la convention est de développer la connaissance mutuelle entre les deux réseaux et valoriser les spécificités de chacun, de renforcer les liens par des actions de valorisation, de médiation et de tourisme, dans le domaine de l'urbanisme patrimonial et du plan de gestion du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

- **Renouvellement de la convention avec l'Université Toulouse Jean-Jaurès**

L'Agence et l'Université Toulouse Jean-Jaurès (Laboratoires LISST et FRAMESPA) ont renouvelé leur convention. Les actions envisagées répondent aux enjeux de connaissance, de conservation, de gestion, de valorisation et de rayonnement du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » : participation au Conseil Scientifique du Bien, travaux de recherche sur les composantes du Bien, réalisation d'enquêtes sur les pratiques touristiques, réalisation de cartographies, production d'articles ou d'ouvrages, stage d'étudiants au sein de l'Agence ou auprès de ses adhérents, diffusion des acquis de la recherche auprès des acteurs et des publics : conférences d'étudiants, conférences de chercheurs et conseils dans le cadre de projets de médiation culturelle ou de valorisation touristique, concours à la formation des étudiants dans le cadre de l'offre proposée par l'Université et ses établissements, expertise et participation des laboratoires ou départements aux modules proposés aux professionnels par l'Agence des chemins de Compostelle.

- **Mise en œuvre du projet GeoCompostelle**

L'agence a travaillé à la poursuite du projet GeoCompostelle avec le laboratoire du LISST (Université Jean-Jaurès) et l'entreprise Makina Corpus (financement régional Occitanie dans le cadre de READY-NOV). L'objectif est double : mettre en place un outil de gestion pour le bien Unesco ainsi qu'une interface de valorisation grand public. Une trame a été coréalisée et des réunions ont eu lieu pour expérimenter l'outil de gestion au sein du territoire pilote de l'Aveyron.

- **Coopération avec les acteurs du vélo**

Des contacts ont été pris avec des acteurs clés du développement de l'itinérance à vélo en France (Vélo et territoires, France vélo Tourisme, techniciens des Régions Centre-Val de Loire et Nouvelle Aquitaine), dans la perspective de collaboration en 2020.

- **Coopération avec les acteurs espagnols et portugais**

L'Agence des chemins de Compostelle a été contactée par le **Ministère de la Culture portugais**, qui entame un travail de mise en place d'un cadre juridique pour la valorisation et la promotion des chemins de Saint-Jacques dans son pays. A l'occasion de la première réunion du conseil consultatif natio-

nal créé dans ce contexte, et venant marquer le début institutionnel du travail des organismes portugais, nous avons été invités à présenter notre structure, notre travail et nos actions, essentiellement sur le thème de la gouvernance des chemins vers Compostelle en France. La demande portait également sur la gestion quotidienne et les bonnes pratiques.

Mise en œuvre de la convention avec l'AMCS

L'Agence des chemins de Compostelle, l'Association des communes du Camino Francés (Espagne) et la Communauté intercommunale Alto Minho (Portugal) ont organisé les premières rencontres des communes européennes « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au cœur de la solidarité européenne » les 6 et 7 septembre à Canfranc (Espagne).

Les trois partenaires ont déposé un dossier de candidature (phase 1) à l'appel à projets Interreg Sudoe, dans le cadre de l'axe 5 du programme « Protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources » qui vise à « améliorer les méthodes de gestion du patrimoine naturel et culturel commun par la mise en réseau et l'expérimentation commune ». Le projet présenté propose d'harmoniser et d'améliorer les pratiques de gestion des Chemins de Compostelle dans le sud-ouest européen.

Ils ont également proposé une candidature dans le cadre du programme L'Europe des citoyens.

Mise en œuvre du projet européen RURITAGE

L'Agence des chemins de Compostelle participe au projet de recherche RURITAGE dans le cadre du programme européen Horizon 2020. Celui-ci a pour objectif de démontrer comment les politiques de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel peuvent favoriser le développement et la renaissance des territoires ruraux. L'Agence, en tant qu'expert des sujets liés aux routes de pèlerinage, a contribué à la construction des outils et a participé aux trois rencontres organisées à Valladolid (Espagne - mars), Héraklion (Grèce - mai) et Appignano del Tronto (Italie- octobre).

Nouvelle candidature dans le cadre du programme Horizon 2020

La Commission Européenne a retenu le projet IMPACTOUR proposé par l'Université UNINOVA (Lisbonne - Portugal) et 11 autres partenaires dont l'Agence des chemins de Compostelle, dans le cadre du programme de recherche et d'innovation « Horizon 2020 ».

L'ambition principale du projet IMPACTOUR est de créer une méthodologie et un outil innovant et facile à utiliser pour mesurer et évaluer l'impact du tourisme culturel sur le développement économique et social européen et d'améliorer les politiques et pratiques européennes en matière de tourisme culturel, renforçant son rôle de moteur durable dans la croissance et le développement économique des régions européennes.

L'Agence des chemins de Compostelle contribuera au recueil de données et à la mise en œuvre sur le terrain des outils développés par IMPACTOUR.

6 - Renforcement des moyens d'action de l'Agence

- **Nouvelles adhésions**

De nouveaux adhérents ont rejoint l'Agence : Communauté des communes des Deux Rives (82), Ville de Clermont-Ferrand (63), Commune de Lasfaillades (81), Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Conseil départemental de Charente-Maritime, Conseil départemental du Lot, association du Québec à Compostelle, association Amis et pèlerins du Westhoeck, association Neuvy sur les chemins

(36), association Saint-Jacques en vignoble gaillacois (81), gîte L'atelier des volets bleus (46), gîte du Pont Eiffel (43), gîte Ladycamellia-Splash (31).

- **Service civique et stages**

En début d'année 2019, la mission de service civique de Manuel Seco Lamas a touché à sa fin. C'est Chloé Rigon, étudiante en master Gestion des territoires et développement local, qui a pris sa suite au mois de juin, avec pour mission le soutien à la valorisation pédagogique et culturelle des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.

L'Agence a reçu deux stagiaires :

- Nina Tissot, étudiante en Master 2 Histoire de l'art mention Métiers du patrimoine, a travaillé pendant 5 mois à l'identification des ressources scientifiques et bibliographiques, à leur inventaire et leur organisation, dans le cadre de la préfiguration d'une stratégie d'approfondissement et de diffusion des connaissances ;
- Célia Larant, étudiante en gestion de projets et structures artistiques et culturels, a travaillé pendant 4 mois au diagnostic de l'itinéraire « Chemin de Tours ».

- **Formation**

L'Agence a mis en place un plan de formation. Dans ce cadre, les formations ci-après ont été suivies : Cours d'anglais (Nils Brunet) ; Optimiser l'utilisation du tableur pour bâtir des outils de gestion et d'aide à la décision - perfectionnement (Aline Azalbert) ; Élaborer sa stratégie digitale (Laetitia Marin).

- **Fonctionnement interne**

Une mise à plat de notre système d'exploitation des bases de données contacts a été initiée, pour une optimisation de son utilisation.

Nous avons mis en place une démarche de demande d'apposition d'une enseigne sur la façade de l'Agence, ce qui augmentera la visibilité de nos locaux.

- **Photothèque**

Afin d'illustrer certaines de nos publications et d'augmenter la photothèque une démarche de demande de photos a été initiée en 2017 auprès des ADT, CDT, CRT, etc.

La démarche s'est poursuivie en 2019 et a permis d'accéder aux photothèques d'un bon nombre de partenaires (CRT Bourgogne Franche-Comté, Charente Tourisme, ADT du Lot, etc.). Nous avons reçu également des photos de l'office de tourisme de la Ténarèze, de l'Hôpital-Saint-Blaise, de l'office de tourisme du Pays Basque.

- **Collaborations et réseaux**

L'Agence a participé à différents temps organisés par ses partenaires touristiques régionaux et départementaux :

- co-construction d'une rencontre Grands-Sites Occitanie - Patrimoine mondial en septembre,
- participations aux rencontres de la commission Campagne du Comité Régional du Tourisme Occitanie,
- participation à la conférence régionale du tourisme de Bourgogne Franche-Comté (consacrée à l'itinérance) à Mâcon,
- intervention sur la charte d'accueil lors de la 1ère réunion de la Commission Itinérance de l'Hérault,
- rencontre de la commission tourisme du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine,

- intervention de l'Agence lors des Assises Régionales Occitanie sur les activités de pleine nature dans le cadre d'une table ronde sur le développement durable en décembre,
- participation à une rencontre organisée par le GIP Massif Central et le Pôle national des Sports de pleine nature réunissant les structures gestionnaires des itinéraires retenus ou candidats à l'Appel à projet « Soutien aux grandes itinérances du Massif Central » en décembre,
- rencontres de l'Association des biens français du patrimoine mondial en mai à Bourges,
- rencontres nationales Sites & Cités remarquables en mai à Figeac,
- rencontres des biens Unesco d'Occitanie en juin et novembre,
- commission Relations internationales de l'ABFPM à Lyon en octobre.

Représentations assurées par les administrateurs

Date	Administrateurs	Manifestations
5/02	Véronique Vinet en présence de Jean-Louis Reuland	Remise des prix du concours scolaire 2018
20/06	John Palacin, Aline Tomasin, Pierre Verdier, Jean-Louis Reuland et Alain Faucon	Accueil du comité international des experts du chemin
18/09	Jean-Pierre Mangé et Alain Faucon	Réunion de travail associations Du Québec à Compostelle et Amis de St Jacques Ariège, Occitanie, Aquitaine, Rocamino, Camins, Terre d'Aude,
12/10	Michel Simon	AG FFACC à Cahors

Interventions des salariés de l'Agence

Date	Salarié	Manifestations
09/01	Nils Brunet	Cluster Tourisme et spiritualité Atout France
22/01	Nils Brunet	Intervention dans le cadre de la journée Observatoire photographique des paysages organisée par la DREAL Occitanie
2/04	Nils Brunet	Présentation des modalités de gestion et de mise en valeur des chemins de Compostelle dans le cadre des assises du tourisme de la Région Bretagne
6/05	Nils Brunet	Intervention à Pibrac dans le cadre d'une rencontre du Réseau paysage Occitanie
17/09	Aline Azalbert	Réunion au Ministère portugais de la Culture

- **Le bilan d'activité 2019 est approuvé à l'unanimité.**

3/ Rapport financier 2019

Frantz Miral et Nils Brunet présentent le rapport financier.

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN et les Editions Lepère permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- L'obtention d'une subvention de la préfecture de Région Occitanie pour l'action sur les zones tampon pour un montant de 8 000 €.
- L'adhésion du Département de la Charente-Maritime pour un montant de 5 000 €.
- L'adhésion du Département des Hautes-Pyrénées pour un montant de 5 000 €.
- L'adhésion du Département du Lot pour un montant de 8 000 €.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz MIRAL, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2019. Ils ont été arrêtés par le Bureau du Conseil d'Administration du 03/03/2020 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 29 859 €.

Ces comptes ont été établis selon les formes d'évaluation du plan comptable des associations (règlement CRC 99-01 du 16 février 1999 et CRC 99-03 du 29 avril 1999 modifié).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Présentation comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler au titre de l'exercice 2019.

a. Rapport financier

	Prévisionnel	Résultat
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes diverses et produits annexes	21 800 €	29 775,50 €
Recettes crédencial	15 000 €	18 181,64 €
Recettes diverses (IGN, conférences, vente d'affiches...)	2 000 €	2 478,06 €
Location expos	4 800 €	5 527,80 €
Ventes livres		3 038,00 €

Adhésion charte d'accueil		550,00 €
Cotisations	231 500 €	236 875,00 €
Conseil régional Occitanie	100 000 €	100 000,00 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €	40 000,00 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €	8 000,00 €
Conseil régional Centre Val de Loire	5 000 €	
Conseil départemental Ariège (2e collège)	8 000 €	8 000,00 €
Conseil départemental Aveyron (2e collège)	8 000 €	8 000,00 €
Conseil départemental Charente-Maritime (3e collège)	5 000 €	5 000,00 €
Conseil départemental Haute-Garonne (3e collège)	5 000 €	5 000,00 €
Conseil départemental Gironde (3e collège)	5 000 €	5 000,00 €
Conseil départemental Hérault (3e collège)	5 000 €	5 000,00 €
Conseil départemental Lot (2e collège)		8 000,00 €
Conseil départemental Hautes-Pyrénées (3e collège)	5 000 €	5 000,00 €
Communes et communautés de communes	35 000 €	37 400,00 €
Adhérents 4e collège (associations, OT, hébergeurs...)	2 500 €	2 475,00 €
Subventions	100 000 €	104 650,50 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord	75 000 €	75 000,00 €
Union Européenne (Ruritage)	25 000 €	21 650,50 €
Préfecture de région Occitanie - FNADT		8 000,00 €
Mécénat	9 000 €	6 000,00 €
Transferts de charges	33 950 €	35 452,89 €
Rbt Uniformation, déplacements, service civique...	4 000 €	5 503,38 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	29 950 €	29 949,51 €
Produits financiers	100 €	40,55 €
Produits divers de gestion		5,65 €
Total des produits d'exploitation	396 350 €	412 800,09 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises vendues	1 500 €	5 509,20 €
Achat credencials	1 500 €	2 215,20 €

Achat livres		3 294,00 €
Variation de stock		1 076,00 €
Fournitures consommables	5 600 €	4 317,62 €
Electricité	3 100 €	2 924,59 €
Petit équipement	1 200 €	98,78 €
Fournitures administratives	1 300 €	1 294,25 €
Services extérieurs	132 100 €	124 638,54 €
Sous-traitance technique (intervenants formations...)	1 500 €	6 270,00 €
Sous-traitance administrative	2 200 €	2 550,00 €
Location de matériels (copieur, téléphone, logiciels, hébergements)	3 000 €	4 872,96 €
Location immobilière	30 000 €	30 000,00 €
Entretien et réparations immobilier (ménage)	2 000 €	1 992,24 €
Entretien et réparations mobilier (réfection panneaux d'expo)	500 €	217,99 €
Primes d'assurances	1 450 €	1 491,91 €
Maintenance (copies photocopieur, nom de domaine site)	1 400 €	941,47 €
Mise à jour et développement sites internet (dont traduction)	6 550 €	6 550,00 €
Salons		300,00 €
Documentation technique		150,54 €
Séminaires, colloques, formations salariés	3 500 €	2 918,50 €
Honoraires comptables (experts + cac)	11 000 €	10 968,00 €
Communication/édition : film animation accueil, dossiers de presse, dépliants itinéraires, saison culturelle, charte signalétique...	19 800 €	18 903,58 €
Observatoire	4 500 €	0,00 €
Frais actes et contentieux	100 €	193,80 €
Déplacements personnel	14 000 €	18 781,04 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	8 000 €	1 305,58 €
Frais postaux	3 000 €	3 967,11 €
Frais télécommunications	3 500 €	1 519,68 €
Services bancaires	200 €	234,20 €
Réceptions : repas de travail, logistique formations, interve-	6 000 €	2 060,56 €

nants, membres du conseil scientifique		
Cotisations (ABFPM, Atout France, Patrimoine Environnement...)	5 000 €	2 839,00 €
Redevance (s/location expo, INPI)	1 500 €	2 232,00 €
Charges de gestion courantes	100 €	6,29 €
Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	3 300 €	3 312,09 €
Cadeaux, dons		60,00 €
Charges de personnel	257 000 €	246 495,61 €
Salaires bruts	180 200 €	177 307,02 €
Charges sociales	70 500 €	65 006,15 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)	2 000 €	1 090,55 €
Mission service civique, stages	4 300 €	3 091,89 €
Amortissements	150 €	139,39 €
Charges exceptionnelles (écart subv 2018 NA)		765,13 €
Total des charges d'exploitation	396 350 €	382 941,49 €
	Résultat	29 858,60 €

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est un bénéfice s'élevant à 29 859 €. Le total du bilan sur l'exercice 2019 s'élève à 403 658 €.

Il est constitué à hauteur 12 175 € d'actifs immobilisés et pour 391 483 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 265 429 € et les dettes s'élèvent à 62 670 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 les produits d'exploitation s'élèvent à 361 160 € contre 509 608 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 148 448 € représentant 29,13 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2019 se sont élevées à 352 227 € contre 389 169 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 36 942 € (9,49 %).

VARIATIONS COMPTE RÉSULTAT 2018-2019				
	2019	2018	VARIATION	
MARCHANDISES CONSOMMÉES	6 585 €	5 801 €	784 €	13,5%
AUTRES ACHATS	10 588 €	7 086 €	3 502 €	49,4%
CHARGES EXTERNES	82 868 €	124 833 €	-41 965 €	-33,6%
IMPÔTS ET TAXES	3 312 €	3 314 €	-2 €	-0,1%
PERSONNEL	246 496 €	245 801 €	695 €	0,3%
DAP	139 €	173 €	-34 €	-19,7%
AUTRES CHARGES	2 238 €	2 161 €	77 €	3,6%
TOTAL	352 226 €	389 169 €	-36 943 €	-9,5%

Les charges de personnel augmentent de 695 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 8 933 € au 31 décembre 2019 contre 120 438 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2019 de 41 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice 2019 ressort donc à 8 973 € contre 120 512 € au 31 décembre 2018.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2019 présente un bénéfice de 29 859 € contre un bénéfice de 23 302 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation du résultat de 6 557 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat bénéficiaire de 29 859 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 265 429 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2019 par l'Assemblée Générale.

III - PERSPECTIVES 2020

Des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités départementales et régionales afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

IV – EVENEMENTS POST-CLOTURE

En 2020, s'est déclarée l'épidémie mondiale de COVID 19, entraînant un ralentissement de l'activité lié aux 2 mois de confinement.

Le rapport complet réalisé par le cabinet d'expertise comptable Conte-Miral est annexé au dossier.

- **Le rapport financier 2019 est approuvé à l'unanimité.**

4/ Programme d'actions 2020

Nils Brunet présente le programme d'actions 2020.

L'action de l'Agence des chemins de Compostelle s'inscrit dans le cadre du projet stratégique « Chemins de Compostelle en France - 2020 » adopté en Conseil d'administration le 31 mars 2017. Il s'organise autour de six grandes vocations : enrichir et partager les connaissances, promouvoir les valeurs du patrimoine mondial et des chemins de Compostelle, accompagner les composantes pour garantir la préservation et la valorisation des édifices et des sections de sentier, soutenir le développement durable des territoires, développer les coopérations et les partenariats avec les associations, les réseaux patrimoniaux, et les biens inscrits au patrimoine mondial en Europe, particulièrement en Espagne, faire vivre le réseau et renforcer ses moyens d'action.

Observation, recherche et diffusion des connaissances

- Approfondissement de la connaissance scientifique
 - renforcement des partenariats avec les universités : identification des thèmes de recherche et d'inventaires à privilégier, en lien avec les enjeux de connaissance des composantes du bien Unesco et du futur plan de gestion ;
 - poursuite du projet européen RURITAGE (Horizon 2020) : le patrimoine comme levier de développement des territoires ruraux, liens avec les laboratoires de géographie ;
 - mise en œuvre du projet européen IMPACTOUR (Horizon 2020) : l'impact du tourisme culturel ;
 - réunion du conseil scientifique du bien pour l'élaboration du projet scientifique et culturel du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

- Observation
 - réalisation d'une note de conjoncture 2019 des fréquentations sur les chemins ;
 - recensement des outils de comptage des fréquentations sur les composantes du bien Unesco et sur les sentiers ; préconisations de déploiement (groupement d'achats) ;
 - création d'un domaine Eco-visio et mutualisation des données des éco-compteurs existants ;
 - expérimentation de méthodes quantitatives et qualitatives avec les acteurs du chemin du Puy ;
 - lancement d'une enquête interrégionale sur les pratiques, profils et motivations des publics.
 - participation au comité technique « Expérimentation de nouvelles solutions de comptage » dans le cadre du Laboratoire des Itinérances animé par l'association des Parcs du Massif Central (IPAMAC)

- Diffusion
 - tournées de conférences ;
 - développement des sites Internet : espace médiathèque, ressources culturelles, traduction ;
 - médias : réalisation de chroniques radiophoniques.

Valorisation des chemins de Compostelle et des reconnaissances internationales

- Déploiement d'une identité commune
 - appui à la mise en œuvre des recommandations de la charte graphique du bien Unesco ;
 - réalisation d'un référentiel technique de signalétique pour harmoniser les contenus et les supports ;
 - rencontre des communicants du bien Unesco et des acteurs du réseau.

- Action éducative et culturelle

- reconduction de la saison culturelle des chemins de Compostelle en lien avec les acteurs culturels : coordination des évènements, édition d'un programme commun, soutien à la communication ;
- co-animation du projet « Fenêtres sur le paysage », itinéraire artistique et culturel sur la Via Podiensis – GR65, avec l'association Derrière le hublot
- diffusion des expositions de l'Agence ;
- conseil, accompagnement des adhérents de l'Agence sur les contenus culturels ;
- coordination du prix du patrimoine mondial en Occitanie avec les Rectorats de Montpellier et Toulouse (concours scolaire) ;
- réalisation d'outils pédagogiques : réalisation d'un outil numérique de médiation en lien avec la direction de la culture et du patrimoine de la Région Occitanie ;
- animation d'un groupe de travail dédié à l'action pédagogique associant l'Éducation nationale, le ministère de la culture, des animateurs du patrimoine et des professionnels de la médiation : création de ressources pédagogiques ;
- rencontres « Marcher pour guérir #2 » à Bordeaux ;
- agenda culturel : mise à jour du site Internet, animation des réseaux sociaux, lettres d'information numérique.

Définition et mise en œuvre du plan de gestion du bien Unesco et des déclinaisons locales

- Animation du réseau des acteurs du bien
 - co-animation des commissions locales et du comité de bien ;
 - appui à l'élaboration des volets locaux du plan de gestion.
- Plan de gestion national : projet scientifique et culturel, organisation d'ateliers thématiques pour préciser les objectifs et mesures du plan de gestion et diffuser les bonnes pratiques : connaissance, conservation et restauration, médiation et action éducative, développement touristique, coopération (AMO).
- Plans de gestion des sentiers (7 tronçons) : étude en lien avec la DREAL Occitanie et les gestionnaires territoriaux (méthodologie plan de paysage).

Développement touristique et itinérance

- Accueil et information du public
 - accueil physique dans les locaux de l'agence ;
 - mise à jour, développement et diffusion des documentations pratiques (18 itinéraires en France et en Espagne).
- Formation des acteurs
 - formations pour les personnels en charge de l'accueil des publics, les acteurs économiques : « comprendre le bien Unesco », « connaître les problématiques spécifiques de la grande itinérance ».
- Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires
 - mise en œuvre de la charte d'accueil des hébergeurs : poursuite dans les départements de l'Aveyron, de la Gironde et de l'Hérault, déploiement dans le Lot et les Hautes-Pyrénées ;
 - état des lieux du chemin du piémont pyrénéen avec l'ISTHIA (Foix), étude de positionnement, stratégie et plan d'actions.
- Gestion des itinéraires

- plateforme collaborative de gestion et de valorisation « GeoCompostelle » dans le cadre de l'appel à projets Readynov tourisme : construction de la base de données et de l'outil, phase test en Aveyron, construction de l'interface grand public ;
- réponse à l'appel à projets « Soutien au développement des grands itinéraires du Massif central » pour le chemin d'Arles ou Via Tolosana ;
- réponse à l'appel à projets « Soutien au développement des grands itinéraires du Massif central » pour le chemin du Puy ou Via Podiensis ;
- rencontre des acteurs de la Voie de Vézelay en Bourgogne Franche-Comté ;
- rencontre des acteurs en Centre-Val de Loire.

- Promotion des chemins et du bien Unesco

- participation au Réseau des Grands Itinéraires et à des rencontres professionnelles et salons (Grand Bivouac à Albertville, salon de la randonnée à Lyon) ;
- adhésion à Atout France, renforcement des coopérations avec les comités régionaux et les agences départementales du tourisme ;
- reportages photos et vidéos : accueil, rencontres, grands paysages habités ;
- réalisation de dépliants d'appel pour les chemins de Paris/Tours et des Piémonts
- animation d'un groupe de travail thématique dans le cadre du réseau des Grands sites Occitanie ;
- médias : mise à jour des dossiers de presse, accueils journalistes ;
- réédition de la Carte IGN 922.

- Partenariat presse

- Filiale du groupe Bayard, Milan Nature et Territoires, leader de la presse nature, voyages et territoires, édite Alpes Magazine, Pyrénées Magazine, Bretagne Magazine, Destination, GR Magazine, Arbres et Forêts et Terre Sauvage. Elle propose de mettre son expertise à disposition de l'Agence des chemins dans le cadre d'un partenariat prévoyant des contenus rédactionnels dans chacun de ses titres et la réalisation d'un tiré à part sous la forme d'un livret. L'Agence investira donc dans l'édition d'un livret au format 28 pages 150 x 215 mm, tiré à 150 000 exemplaires et diffusé en kiosque et aux abonnés de Terre Sauvage / Alpes magazine / Pyrénées magazine / Bretagne magazine.

- Le magazine Itinérances est édité par l'entreprise Dire Territoires qui publie également le magazine « Dire Lot ». Il rayonne sur les départements du Lot-et-Garonne, du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère. L'entreprise Dire Territoires propose de réaliser un cahier spécial Chemins de Compostelle dans le magazine Itinérances qui sera diffusé sur le grand sud-ouest de la France dans 600 points de vente (10 000 / 11 000 exemplaires) de la mi-juin à la mi-octobre 2020. L'agence construira le contenu éditorial de ce cahier de 8 pages avec Dire Territoires, dans le cadre d'un comité éditorial conjoint.

Coopérations et rayonnement international

- Coopérations avec les acteurs du patrimoine

- mise en œuvre de la convention avec le Centre des Monuments Nationaux
- mise en œuvre de la convention avec l'association Sites et Cités remarquables de France

- Coopération avec les acteurs de l'itinérance et du développement local

- projet de convention cadre avec la Fédération française de la randonnée pédestre
- collaborations avec le réseau de la Grande itinérance en France
- participation au conseil d'orientation du Laboratoire des Itinérances (IPAMAC)
- échanges avec Vélos et Territoires (dossier « Saint-Jacques à vélo »)

- Coopérations avec les acteurs associatifs

- Fédération Française des Associations des Chemins de Compostelle : formation, action culturelle
- Société française des amis des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

- Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

- Développement de plusieurs projets de coopération avec l'Association des communes du Camino Francés (une centaine de communes) et une communauté de communes au nord du Portugal (CIM Alto Minho) / Interreg SUDOE, L'Europe des citoyens : réduire l'impact environnemental, développer une gestion culturelle conjointe, valoriser les ressources patrimoniales, organiser une gouvernance partagée, encourager les projets de jumelage.

Renforcement des moyens d'action de l'Agence

- Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités ;
- Plaquette de présentation de l'Agence ;
- Développement du club des mécènes ;
- 30^e anniversaire de l'Agence des chemins de Compostelle en juin 2020

➤ **Le programme d'actions 2020 est approuvé à l'unanimité.**

5/ Budget prévisionnel 2020

Nils Brunet présente le budget prévisionnel.

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes diverses et produits annexes	25 500 €
Recettes crédencial	18 000 €
Recettes diverses (IGN, conférences...)	2 000 €
Location expos	4 000 €
Adhésion charte d'accueil	1 500 €
Cotisations	247 500 €
Conseil régional Occitanie	100 000 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €
Conseil départemental Ariège (2e collège)	8 000 €
Conseil départemental Aveyron (2e collège)	8 000 €
Conseil départemental Lot (2e collège)	8 000 €
Conseil départemental Charente-Maritime (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental Haute-Garonne (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental Gironde (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental Hérault (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental Hautes-Pyrénées (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental du Tarn-et-Garonne (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental de l'Aude (3e collège)	5 000 €
Communes et communautés de communes	38 000 €
Adhérents 4e collège (associations, OT, hébergeurs...)	2 500 €
Subventions	369 400 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord	75 000 €
Union Européenne (Ruritage)	30 000 €
Union européenne (Impactour)	35 000 €
Agence service civique	600 €
DREAL Occitanie - AMO plan de gestion Unesco	12 000 €
FNADT - Convention Massif Pyrénées (voie des piémonts)	28 000 €
Etat - AMO plan de gestion Unesco	38 000 €
Région Occitanie - AMO plan de gestion Unesco	28 800 €
Région NA - AMO plan de gestion Unesco	15 000 €
Région NA - étude des publics	15 000 €
CRT Occitanie - étude des publics	15 000 €
Région BFC - étude des publics	8 000 €
Région Aura - étude des publics	8 000 €
Région Centre Val de Loire	12 000 €
Départements - étude des publics	29 000 €
Région Occitanie - 30 ans	12 000 €
Département de l'Aveyron - 30 ans	8 000 €
Partenariats	5 000 €
Partenariat FFRando - étude des publics	5 000 €

Mécénat	6 000 €
Transferts de charges	31 450 €
Rbt Formation	1 500 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	29 950 €
Produits divers de gestion	
Produits financiers	50 €
Total des produits d'exploitation	684 900 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Marchandises vendues	2 200 €
Achat credencials et divers	2 200 €
Fournitures consommables	8 300 €
Electricité	3 500 €
Petit équipement	3 500 €
Fournitures administratives	1 300 €
Services extérieurs	373 800 €
Sous-traitance technique (atelier ISTHIA...)	2 000 €
Sous-traitance administrative (saisie comptable)	2 500 €
Location de matériels	4 900 €
Location immobilière	30 000 €
Entretien et réparations immobilier	2 000 €
Entretien et réparations mobilier	400 €
Primes d'assurances	1 500 €
Maintenance	1 000 €
Maintenance site Internet et GeoCompostelle	4 000 €
Documentation, séminaires, formations salariés	2 000 €
Salons	300 €
Honoraires comptables (experts + cac)	11 000 €
Etude AMO plan de gestion Unesco	96 000 €
Etude des publics	90 000 €
Etude voie des Piémonts	20 000 €
Programmation artistique et culturelle 30 ans	8 000 €
Communication/édition : dossiers de presse, dépliants itinéraires, saison culturelle, charte signalétique, 30 ans...	44 200 €
Observatoire	500 €
Frais actes et contentieux	100 €
Déplacements personnel	22 000 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	7 000 €
Frais postaux	3 500 €
Frais télécommunications	1 600 €
Services bancaires	200 €
Réceptions : repas de travail, intervenants, membres du conseil scientifique, 30 ans	8 000 €
Cotisations (ABFPM, Atout France, Patrimoine Environnement...)	5 500 €
Redevance (s/location expo)	1 500 €
Charges de gestion courantes	100 €

Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	4 000 €
Charges de personnel	300 500 €
Salaires bruts	210 500 €
Charges sociales	83 500 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)	1 500 €
Mission service civique, stages	5 000 €
Amortissements	100 €
Dotations	
Autres (charges exceptionnelles)	
Total des charges d'exploitation	684 900 €

- **Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité.**

6/ Barème de cotisations et prestations 2020/2021

Nils Brunet présente le barème.

Cotisations

Premier collège : les Régions

- Cotisation négociée
- Convention d'objectifs de trois ans avec subvention

Deuxième collège : le réseau des propriétaires et gestionnaires en responsabilité sur les composantes du Bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »

Exonération : la ville de Toulouse qui, par convention, assure le logement de l'agence.

Communes et intercommunalités

	Montant
0 à 500 habitants :	150 €
501 à 1000 habitants :	250 €
1001 à 2000 habitants	300 €
2001 à 5000 habitants	350 €
5001 à 10 000 habitants	400 €
10 001 à 15 000 habitants	500 €
15 001 à 20 000 habitants	750 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	1 200 €
40 001 à 60 000 habitants	1 500 €
60 001 à 100 000 habitants	1 800 €
100 001 à 200 000 habitants	2 500 €
Au-delà de 200 000 habitants	5 000 €

Départements : 8 000 €

Établissements publics : 500 €

Ou faisant l'objet d'une convention négociée précisant les objectifs, les actions et les moyens.

Troisième collège : membres actifs

Communes et intercommunalités

	Montant
0 à 500 habitants :	100 €
501 à 1000 habitants :	150 €
1001 à 2000 habitants	200 €
2001 à 5000 habitants	250 €
5001 à 10 000 habitants	300 €

10 001 à 15 000 habitants	400 €
15 001 à 20 000 habitants	650 €
20 001 à 30 000 habitants	900 €
30 001 à 40 000 habitants	950 €
40 001 à 60 000 habitants	1 000 €
60 001 à 100 000 habitants	1 200 €
100 001 à 200 000 habitants	1 500 €
au-delà de 200 000 habitants	3 000 €

Départements : 5 000 € ou faisant l'objet d'une convention négociée précisant les objectifs, les actions et les moyens

Quatrième collègue : les membres associés

	Montant
Personnes physiques	20 €
Associations	50 €
Hébergeurs	60 €
Offices de tourisme	60 €
Parcs naturels, PETR	500 €

Mécénat

Pour les personnes physiques ou pour les sociétés commerciales, les dons faits à l'agence sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés dans le cadre de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat.

Location d'expositions itinérantes

Exposition « De pierre, de bois, de terre et d'âmes... »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

Exposition photographique « Itinéraire Bis : Compostelle, vu, entendu, perçu »

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 125 € / semaine les deux premières semaines + 75 € / semaine supplémentaire

Exposition « Carnet d'un peintre sur le chemin de Saint-Jacques »

- Adhérents : 150 € la première semaine + 75 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 200 € la première semaine + 100 € / semaine supplémentaire
- Réduction de 50 % du coût de la semaine supplémentaire à partir de la quatrième semaine

Exposition « Des chemins vers Compostelle à l'itinéraire culturel européen »

- Adhérents : 50 € / semaine
- Collèges, lycées, établissements d'enseignement ou de formation : 50 € / semaine

- Non adhérents : 100 € / semaine

Exposition « Campus Stellae, le champ de l'étoile » (extrait de la série de bande dessinée)

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

Exposition « Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques en Occitanie » (réalisée par le service connaissance du patrimoine de la Région Occitanie, avec le concours de l'Agence des chemins de Compostelle)

- Adhérents : 75 € / semaine les deux premières semaines + 50 € / semaine supplémentaire
- Non adhérents : 100 € / semaine les deux premières semaines + 80 € / semaine supplémentaire

Exposition photographique « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »

- Adhérents : 150 € / semaine
- Non adhérents : 200 € / semaine

Des tarifs préférentiels pour les adhérents ont été négociés pour deux expositions :

- Exposition photographique de Jean-Jacques Gelbart « Les sites français du patrimoine mondial »
- Exposition « Un artiste chinois sur le chemin de Saint-Jacques » de Ji Dahai.

Prestations

Conférence, table ronde, etc...

- Adhérent : gratuit
- Non adhérent : rémunération de 150 € et prise en charge des frais réels (gratuité appréciée selon qualité du partenariat)

Formations : environ 800 € / jour ; devis à la demande

Création d'expositions ou de documents de communication

Appréciation selon la qualité du partenariat ou la qualité d'adhérent de l'agence.

Cartes

- Conditions générales pour usage non commercial :
 - Mention du crédit : ©ACIR Compostelle
 - Mention du site internet www.chemins-compostelle.com et établissement d'un lien
 - Autorisation à usage unique, non cessible et sur demande écrite
 - Validation conjointe de la maquette
 - Fourniture d'un fichier en format jpeg
- Cartes existantes :
 - Associations, hébergeurs et offices de tourisme adhérents : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite
 - Collectivité adhérente ou leurs offices de tourisme : conditions générales pour site internet ou support gratuit = fourniture gratuite

- Associations non adhérentes : 50 € pour un usage
 - Collectivités non adhérentes : 100 € pour un usage
 - Éditeurs : 120 €/carte minimum et négocié selon tirage et nombre de cartes demandées
- Réalisation de cartes nouvelles sur devis établi sur la base d'une commande précisant le besoin et temps de travail estimé. Trois retours acceptés et propriété de la carte conjointe. Fourniture d'un fichier jpeg ou adobe Illustrator.

Référencement des hébergeurs sur le site internet.

- Hébergeurs adhérents : inclus dans l'adhésion
- Hébergeurs non adhérents : 1 page dédiée au tarif de 50 € / an (date à date et coréalisée avec hébergeur)
- A minima et gratuit : le lien vers leur site internet

Cotisation des hébergeurs Charte Accueil Chemins de Compostelle en France : 50 €

Vente de produits

- Crédencials
 - Aux particuliers en France métropolitaine : 10 €
 - Aux particuliers des DOM-TOM et à l'étranger : 12 €
 - Pour revente aux OT ou associations : 6 €
- T-shirts :
 - Prix public : 10 €
- Affiche Voie d'Arles
 - Prix public : 12 €
 - Pour revente aux OT ou associations : 8 €
- Carte du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » (50 x 70 cm) :
 - Prix public : 8 €
 - Pour revente aux OT ou associations : 5 €

➤ **Le barème des cotisations et prestations 2020 et 2021 est approuvé à l'unanimité.**

7/ Interventions des partenaires

Intervention de Patrice Bernard, président de la Société française des amis de Saint-Jacques de Compostelle

Je suis président de la Société française des amis de Saint-Jacques et votre partenaire depuis longtemps. Je suis arrivé à ces fonctions de manière tout à fait bizarre, je n'étais qu'un simple marcheur. Je ne suis pas un historien, je suis docteur en sciences politiques et en droit européen, et depuis 3 ans que je préside la Société française, j'apprends tous les jours. Et je dois remercier les uns et les autres, mais surtout l'Acir. Merci à Sébastien Pénari en particulier pour sa disponibilité permanente et très précieuse. Nous fêtons cette année les 30 ans de l'Acir, mais aussi les 70 ans de la Société française. Nous avons prévu beaucoup de manifestations notamment avec Jean-Christophe Rufin et d'autres personnes connues du chemin, mais l'épidémie a fait que nous avons tout repoussé. Espérons qu'en 2021 nous y arriverons. Cette année-là, une rencontre est déjà prévue à Santiago en mai, organisée par Webcompostella. Nous verrons si nous pourrons y aller. Parmi les manifestations que la Société française avait prévu d'organiser, se trouvait le lancement du prix « Jeannine Warcollier », qui consiste à récompenser des associations pour leur contribution au développement du pèlerinage. Mais ce n'est que partie remise. Notre autre grand objectif pour 2021 est de revoir et rénover le centre d'études compostellanes. Nous vous tiendrons au courant à ce sujet, et je répondrai à Sébastien Pénari qui nous a proposé un certain nombre de choses.

Lorsque je suis arrivé à la présidence, j'ai dit qu'il fallait aller vers les autres et non pas rester dans son coin. J'ai immédiatement lié des ouvertures avec Compostelle 2000, j'ai rencontré la FFACC, Webcompostella, les associations espagnoles... parce que je pense qu'on ne peut pas rester seul dans son coin, même si on a 70 ans, même si on a créé des choses, même si on est historique. Nous avons donc développé les rencontres avec les autres. Actuellement nous travaillons sur le jubilé 2021 mais les dernières informations ne sont pas très bonnes du côté du gouvernement de Galice, sur les hypothèses des manifestations prévues. Ils sont en train de revoir le programme et je suis un peu inquiet de ce qui va se passer. Mais nous essaierons de participer. Par ailleurs, nos liens avec l'Acir étant fondamentaux et d'origine, il faut les entretenir et les renforcer. Nous contribuerons dans la mesure de ce que nous pourrons faire à tous les objectifs que vous avez signalés tout à l'heure et qui sont tout à fait encourageants. Ce qu'a fait l'Acir est considérable et je le dis avec sincérité. Il y a 4 ans, je ne connaissais pas l'Acir, aujourd'hui, vous êtes incontournables dans le paysage et vous avez un rôle moteur. Je terminerai par quelques réflexions sur le chemin de Saint Jacques : quand on marche, dans tous les livres, dans toutes les études on se demande quelles sont les motivations des marcheurs, pèlerins etc... Voici, à mon sens comment on peut qualifier le chemin dans l'esprit des gens : l'attraction, la curiosité, la rencontre, la fascination, la magie du chemin, la réflexion, la pensée intérieure, l'analyse, la convivialité, l'amitié, la solidarité, l'égalité, la discrétion, la rêverie, l'évasion, l'humilité, l'introspection, l'orientation et le développement. Voilà quelques mots qui peuvent illustrer ce qu'il y a dans la tête d'un marcheur et d'un pèlerin. Je termine en disant merci pour tout ce que vous avez fait, et j'espère à l'année prochaine, à Santiago.

Intervention d'Annie Cardinet, présidente de la Fédération Française des Associations des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle (FFACC)

Je suis depuis un an la présidente de la FFACC. Elle compte 7 200 adhérents, chacun en lien avec leur commune, leur communauté de communes, leur Département et leur Région. La FFACC comme organisme est quant à elle en lien avec Europacompostela et la Fédération européenne : nous avons une permanence à la ville du Puy. Mais surtout, nous avons des contacts avec toutes les autres associations jacquaires de France, avec la Société française, avec Webcompostella (qui elle est en lien avec

l'Eglise), avec certaines confréries... À l'étranger, nous sommes en lien avec la Fédération espagnole des associations de Saint-Jacques, mais aussi avec les fédérations belge, anglaise, néerlandaise, allemande, suisse, italienne, canadienne... Nous sommes également en lien avec l'Acir, par trois biais : la culture et le patrimoine (sachant que nous sommes aussi au conseil d'administration de la FFICE) ; les associations ; les hébergements. Nous travaillons par ailleurs avec la FFRP et avec le réseau des Grands itinéraires pédestres, mais aussi avec d'autres itinéraires maillant la France, en particulier la Via francigena et le chemin de Saint-Martin. Toute l'Europe étant en marche sur nos chemins, cela nous oblige à une intensité de liens avec les pays frontaliers. Le confinement a été l'occasion d'un grand nombre de rencontres par mail ou visio et nous nous sommes rendu compte à quel point il était extrêmement important de ne pas rester sur notre territoire. Notre équipe a donc travaillé au renforcement de nos liens à l'international (Espagne, Allemagne, Italie), et nous avons pu donner à nos adhérents des consignes jour après jour et échanger des informations.

D'après nous, culturellement, historiquement, traditionnellement, tout marcheur sur le chemin est appelé pèlerin. Culturellement, historiquement, traditionnellement, j'insiste, les chemins de Saint-Jacques de Compostelle sont issus de la chrétienté. Mais aujourd'hui, le terme de pèlerin n'est pas un terme cultuel, c'est un terme culturel. Il n'y a donc pas de raison de le remplacer par d'autres mots, d'autant que j'ai surtout beaucoup entendu parler de « cheminant », ce qui évoque sur le plan social la représentation du « chemineux » qui, il y a moins de cent ans était le sdf d'aujourd'hui. Donc ce n'est peut-être pas un mot très heureux. Marcher sur ces chemins, c'est bien autre chose que de marcher puisqu'on est en fait dans un mode de vie, avec toutes ces valeurs de la tradition jacquaire : l'hospitalité, la solidarité, l'égalité, le respect, le partage, l'écoute, l'effort et la persévérance. Et les associations jacquaires et la FFACC, qui sont laïques, sont porteuses de cette tradition de valeurs humaines à travers le monde.

Le 1er grand axe d'action de la FFACC est l'aide aux pèlerins, avant, pendant et après leur pèlerinage. Aider le pèlerin avant son pèlerinage, c'est aider à la réalisation de son projet : toutes les associations font des journées de rencontres pour aider celui qui veut partir, en termes de construction d'itinéraires, de lecture de traces GPS, de paquetage, d'hébergements, de préparation physique et mentale. Certaines associations font aussi de l'initiation à l'espagnol. Aider le pèlerin pendant son pèlerinage, c'est rester en contact avec lui : toutes les associations ont leurs coordonnées sur le site de la FFACC et peuvent ainsi être contactées au besoin. Il y a par ailleurs des accueils absolument partout, pour renseigner, pour orienter ou pour fournir une credencial (nous acceptons que soit utilisée l'orthographe espagnole du mot). Enfin les associations font beaucoup de gestion de gîtes, qui sont très variés : gîtes associatifs dépendants des associations, ces dernières devant payer un loyer ; gîtes chrétiens qui ne vous obligent pas forcément à vivre en chrétien à l'intérieur mais qui affichent leur chrétienté dans la façon d'accueillir ; gîtes donativo, qui demandent une participation financière libre ; gîtes municipaux gérés directement par les associations de la FFACC ; hébergements familiaux ou paroissiaux aussi gérés par des associations. Etre présent pour le pèlerin à son retour de pèlerinage est aussi extrêmement important : si certains rentrent dans une joie extraordinaire d'avoir accompli ce qu'ils ne croyaient pas pouvoir faire, d'autres sont dans la détresse d'avoir fini un projet qui les tenait parfois depuis plusieurs années. Ils ont alors besoin de se retrouver avec des gens qui ont aussi fait le chemin et qui parlent la même langue, pour ainsi dire. Ces rencontres pour retrouver l'esprit du chemin sont très importantes. Dans ce but, les associations montent des ateliers d'écriture, de dessin ou de tout autre moyen d'expression, des conférences ou des expositions, des sessions de préparation à l'hospitalité et à l'accueil, des fêtes de Saint Jacques, des événements locaux, des journées d'association, des recherches historiques, patrimoniales ou culturelles... En effet, beaucoup d'associations ont une petite équipe souvent formée autour d'un ancien prof d'histoire ou d'un ancien fonctionnaire qui s'occupait du patrimoine.

Cette prise en charge du pèlerin à son retour de pèlerinage rejoint directement le 2e axe de travail de la FFACC qui est l'action en faveur de la promotion des chemins, de la conservation du patrimoine matériel et immatériel, et d'une vie sociale imprégnée d'une culture. Cette même culture des valeurs humaines évoquées plus haut. C'est en ça que les associations diffèrent de tous les acteurs institutionnels : elles sont des acteurs majeurs de l'innovation sociale. Elles offrent des actions éducatives et sociales (écoles, maisons de retraite, prisons, précaires...) qui constituent une vraie innovation sociale dont nous avons absolument besoin aujourd'hui dans notre pays.

Les associations participent par ailleurs au balisage, à la création et à l'édition de guides. Ce travail est important car certains guides comme le Miam miam dodo ou les guides Lepère ne suivent pas forcément les chemins de Compostelle. Ils ne suivent que des chemins de randonnée qui sont certes intéressants, mais qui ne sont pas ce que souhaite la personne qui s'engage sur les chemins de Compostelle, pour la bonne raison qu'un pèlerin va d'un point A à un point B, et qu'il veut l'atteindre sans détour. Quitte à y revenir en touriste après. Il s'agit donc pour les associations de repérer le tracé le plus adéquat pour la marche au long cours, puis le baliser, le surveiller et l'entretenir.

Les associations jacquaires sont toutes différentes. Certaines ont 17 adhérents, d'autres en ont 1 200. Certaines ne font que gérer un gîte, d'autres offrent tout le panel de services énoncé plus haut. Mais elles sont toutes incontournables dans le paysage jacquaire. Elles existent depuis 70 ans. L'enjeu majeur aujourd'hui pour elles est que les raisons économiques, sous couvert de développement des territoires, ne tuent pas les lieux de rencontre sociale qu'elles constituent, et qui sont tout aussi nécessaires à la vie d'un pays que le tissu économique. Il est donc absolument essentiel que nous puissions travailler ensemble et c'est la raison pour laquelle la FFACC a demandé à entrer au conseil d'administration de l'Acir.

Intervention de Philippe Mercier, représentant de la DRAC Occitanie

Merci de m'accueillir dans vos locaux pour partager ce moment de bilan et de prospective sur toutes les actions qui ont été entreprises par l'Acir, notamment depuis que l'on a eu l'occasion avec Marc Carballido en 2012 de décider de renforcer les moyens de l'Agence en capacité et en compétence. Je tiens à vous dire que malgré quelques retards, qui ne sont pas dûs du tout à l'Agence, mais à la complexité de la mise en œuvre notamment des zones tampon, je ne peux qu'être satisfait de tout le travail qui a été accompli. Nous partions de très loin en termes d'objectif à atteindre, et je suis très impressionné par la quantité et la qualité du travail qui a été réalisé en quelques années, notamment en termes de fédération des composantes Unesco, mais pas que. En effet, l'Agence agit au-delà de la question du patrimoine mondial, et elle le fait bien, on en a eu la preuve hier notamment lors des échanges avec le Luxembourg et le directeur des Itinéraires culturels européens. Je dois aussi reconnaître que le travail qui a été engagé dans un effort de communication, de mise à disposition de documents méthodologiques pour que le réseau ait des outils communs destinés à construire le plan de gestion, à identifier le réseau à travers les documents et la signalétique, est très important, et il faut le répéter parce qu'il y a quelques années en arrière, on faisait tous ensemble le constat que c'était compliqué et qu'en termes d'identification des chemins en France, il y avait un énorme travail de progression qui était à faire. Ce n'est pas fini évidemment, mais nous avons aujourd'hui une situation qui est bien meilleure que celle qu'on avait constatée au moment de l'évaluation périodique de 2013. Et il faut s'en satisfaire parce que malgré la complexité et la tâche qui reste encore à accomplir, il y a une montée en puissance réelle de l'Acir sur toutes les attentes que le préfet de région coordonnateur avait formulées et qui est soulignée par l'ensemble des partenaires. Nous tenons également beaucoup à souligner l'importance de deux axes de travail. D'abord celui de la conservation du patrimoine, qui rend la question des chemins de Saint Jacques à l'Unesco attractive : c'est la capacité de restaurer et d'entretenir les monuments pour qu'ils soient en bon état afin d'accueillir les visiteurs et ceux qui sont dans une démarche de pèlerin. L'ensemble des DRAC accorde beaucoup d'importance aux crédits qui

consacrés via les Monuments Historiques à la restauration de ce patrimoine-là mais aussi au soutien à l'Acir pour renforcer ses capacités. Les DRAC font également un important travail de réflexion commune au développement de tout ce qui est action culturelle sur les chemins de Saint Jacques.

Je pense que 2018 était une année vraiment très importante parce qu'elle permettait de fédérer le réseau sur une programmation culturelle annuelle de qualité. L'intérêt aujourd'hui est de pérenniser ce travail en imaginant demain ce que pourrait être une saison culturelle ambitieuse avec l'aide des collectivités territoriales et des DRAC. C'est pour nous un enjeu important, facteur de visibilité du rayonnement international du bien dans les années à venir et aussi médium supplémentaire vers les publics pour parler du pèlerinage et du patrimoine en touchant la sensibilité des gens sur l'ensemble des itinéraires. Nous avons par ailleurs à réfléchir ensemble à la manière dont l'Acir va se projeter dans les années à venir pour continuer son travail et déployer de nouvelles capacités notamment dans le cadre de la construction du plan de gestion. Le message des services de l'Etat et de la Drac Occitanie est que nous serons aux côtés de l'Agence sur le plan de l'ingénierie et de l'accompagnement financier pour garantir que cette continuité sera assurée et surtout pour permettre de continuer l'élan qui est impulsé grâce notamment à la Région Occitanie et à l'ensemble des collectivités partenaires depuis plusieurs années. J'espère que nous aurons l'occasion dans les semaines et les mois à venir de pouvoir travailler dans des conditions un peu plus faciles que celles que nous connaissons actuellement afin de pouvoir conduire ce chantier du plan de gestion et programmer de vraies actions, puisque ce qui sera important au-delà du plan de gestion sera d'avoir des plans d'action pluriannuels et de pouvoir programmer des saisons culturelles qui permettront d'accroître la visibilité et le rayonnement du bien en France et en Europe.

Lettre de Pablo Hermoso de Mendoza, président de l'AMCS et maire de Logroño

Monsieur le Président de l'Agence des chemins de Compostelle, Chers membres de l'Assemblée générale, Chers amis du pèlerinage jacquaire,

En premier lieu, je regrette que nous n'ayons pas pu célébrer le 30ème anniversaire de l'Agence des chemins de Compostelle à Espalion, comme nous l'aurions tous souhaité, mais, malheureusement, les restrictions liées à la crise sanitaire nous obligent à modifier nos plans et nos souhaits. Cela étant, je tiens à adresser mes plus sincères félicitations à l'Agence des chemins de Compostelle - pour la célébration de ces 30 ans de lutte et de soutien pour la reconnaissance de la réalité jacquaire qui unit tant de personnes à travers l'Europe. Je crois que la commémoration qui est célébrée aujourd'hui est un succès de constance et de travail autour d'une idée et d'une réalité que nous partageons.

Si l'Association des Communes du Camino de Santiago -AMCS- est plus jeune - elle a été créée il y a à peine cinq ans- elle est également née de la volonté de soutenir les acteurs du Camino de Santiago à une échelle locale. Notre objectif est de coordonner en Espagne les actions qui améliorent le Camino depuis la perspective de sa propre réalité physique en tant que Bien du patrimoine mondial. Notre objectif est également de mener des actions visant à faciliter le parcours des pèlerins et à améliorer les conditions de vie des citoyens qui vivent dans les villes et villages traversés par la Camino Francés. Des 22 communes fondatrices présentes à Burgos en novembre 2015, nous avons réussi à atteindre aujourd'hui le nombre de 104 communes partenaires. Les membres de l'AMCS appartiennent aux cinq communautés autonomes par lesquelles passe le Camino Francés sur le territoire espagnol, depuis son entrée par le Somport en Aragon et Roncevaux en Navarre, jusqu'en Galice, en passant par La Rioja et Castilla y León. Notre organisation repose sur une participation démocratique d'une voix par commune à l'Assemblée générale et une contribution de solidarité d'une cotisation dont le montant est déterminé par le nombre d'habitants. Aussi, la diversité des représentations politiques se reflète dans notre

conseil d'administration. Ces caractéristiques ont permis le développement rapide de l'AMCS via un accompagnement professionnel mené par un Secrétariat Technique chargé de réaliser des projets d'intérêt commun pour la majorité des adhérents.

Mais notre Association est également née avec une vocation de coopération sur la scène internationale, puisque le pèlerinage à Santiago ne concerne pas que les Espagnols et le territoire espagnol, mais tous les Européens. Nos communes, villes et villages sont installés sur ce que l'on appelle le Camino francés. Et c'est bien votre chemin. Le chemin des français. Nous sommes fiers que les citoyens du pays voisin, quelle que soit leur région d'origine, sachent que le Camino peut être emprunté sans danger, que ce soit par le col navarrais de Roncevaux ou par le col aragonais du Somport, que les gîtes sont à leur disposition et qu'ils trouveront toujours dans nos villages, aide, attention et les meilleurs soins hospitaliers que nous puissions leur offrir pour que la marche jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle se fasse dans les meilleures conditions.

Je tiens à souligner cette collaboration européenne et internationale que j'évoquais au début de mon discours, car elle est à la base de la collaboration que nous développons avec nos amis de l'ACIR Compostelle. L'un des moments les plus marquants de notre courte histoire a été la signature de l'Accord de coopération entre l'ACIR et l'AMCS, accord signé à Saint-Jean-Pied-de-Port en décembre 2018. Cet accord cadre permet de développer une collaboration étroite et fructueuse entre nos institutions. Un exemple significatif est la Rencontre des communes européennes célébrée à Canfranc, en septembre 2019, et qui a permis d'encourager d'autres projets de coopération européenne, comme celui que nous venons de présenter au programme européen «L'Europe pour les citoyens» et qui vise à construire un réseau de villes autour de la réalité du Camino de Santiago et de ses valeurs fondamentales. Ce type de coopération nous permet également d'impliquer d'autres partenaires, comme nos amis portugais de l'Association des municipalités d'Alto Minho, qui ont également participé à la rencontre de Canfranc et qui font partie de notre partenariat européen.

Enfin, ces collaborations nous permettent de nouer des liens étroits avec les associations jacquaires de nombreux pays du monde, et particulièrement celles situées dans les États de l'Union européenne. C'est ainsi que nous avons pu organiser en février 2019, dans la ville de Carrión de los Condes, la première rencontre internationale des associations jacquaires, où quinze organisations de plus de dix pays étaient représentées. Nous prévoyons d'organiser la deuxième rencontre au début de l'année prochaine.

Je veux terminer ces lignes avec un message d'optimisme malgré les circonstances actuelles que nous vivons dans nos pays respectifs. Comme je veux également vous dire que les municipalités sur le Camino francés se mobilisent et continueront de se mobiliser pendant l'année jacquaire à venir pour maintenir le chemin accessible et praticable, tout en garantissant l'application des mesures de sécurité pour accueillir toute personne désirant se lancer dans un pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Le pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle a été reconnu comme le premier itinéraire culturel européen. Il est intimement lié aux origines de la construction de l'Union européenne. En tant que citoyens européens, nous partageons les valeurs jacquaires. Des valeurs de solidarité, d'effort, de travail en commun, de recherche d'un même but. Je suis par conséquent convaincu que grâce à cette coopération, basée sur ces valeurs, nous serons capables de travailler ensemble pour que les marcheurs puissent faire l'expérience du chemin de façon sûre et sereine.

Nous allons continuer sur ce bon chemin afin de pouvoir également célébrer ensemble les 30 pro-

chaines années d'existence de votre Agence. Vous pouvez compter sur nous dans cette trajectoire. Nous réitérons nos félicitations, et vous transmettons nos salutations les plus chaleureuses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Agence des chemins de Compostelle

4 rue Clémence Isaure

31000 Toulouse

Tél. : 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com